

BUDGET 2006

DES ARRONDISSEMENTS

LE PARTAGE DES COMPÉTENCES LOCALES

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le pouvoir d'administrer et de gérer la Ville était partagé entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. L'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2006, de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, redéfinit le pouvoir d'administrer la Ville de Montréal. En introduisant les notions de compétences d'agglomération et de compétences locales, on circonscrit les pouvoirs du conseil municipal et des 19 conseils d'arrondissement aux décisions associées aux compétences locales. Ce partage signifie que 20 instances, en excluant le comité exécutif, agissent sur le territoire de la Ville dans des domaines qui relèvent tantôt de l'autorité du conseil municipal, tantôt de l'autorité des conseils d'arrondissement. Voici le partage des compétences locales inhérentes à la gestion de la Ville, selon les domaines énoncés dans la *Charte de la Ville de Montréal*.

Tableau

Résumé des compétences, des pouvoirs et des obligations respectifs des arrondissements et des services corporatifs

Arrondissements	Services corporatifs
▪ Urbanisme - adoption de tous les règlements relatifs à son territoire selon la procédure de consultation publique prévue à la <i>Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</i>.	▪ Urbanisme - élaboration du plan d'urbanisme de la ville résiduaire et encadrement assurant la conformité des arrondissements à ce plan; protection du patrimoine bâti, des lieux publics et des immeubles municipaux.
▪ Conversion d'un immeuble en propriété divise - dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en propriété divise, afin de favoriser l'augmentation de logements disponibles.	▪ Habitation - élaboration des politiques d'habitation; conception, planification opérationnelle et évaluation des programmes touchant les subventions résidentielles.
▪ Prévention en sécurité incendie et sécurité civile – participation et recommandation à l'élaboration des schémas de couverture de risques et de sécurité civile.	▪ Prévention en sécurité incendie et sécurité civile - élaboration de la réglementation en matière de protection incendie, de nuisance et de salubrité publique.
▪ Voirie locale et matières résiduelles - entretien du réseau local, contrôle de la circulation et du stationnement; compétence en ce qui a trait à l'enlèvement des matières résiduelles, incluant les matières recyclables.	▪ Environnement, voirie et réseaux - élaboration des programmes assurant la qualité de l'environnement; gestion du traitement des matières résiduelles.
▪ Développement économique local, communautaire, culturel et social - soutien financier aux organismes qui exercent une mission de développement local.	▪ Développement économique, communautaire, culturel et social - élaboration du plan institutionnel de développement économique, culturel et social, : gestion des programmes de sécurité du revenu.
▪ Culture, loisirs et parcs - responsabilité à l'égard des parcs et des équipements culturels et de loisirs à vocation locale.	▪ Culture, loisirs et parcs - élaboration d'une vision commune en matière de culture, de sports et de loisirs.

LE BUDGET DES ARRONDISSEMENTS

En 2006, le budget des arrondissements se chiffre à 844 656,4 \$, soit environ 22 % du budget de la Ville de Montréal. Par rapport au budget comparatif de 2005, les dépenses sont en hausse de 6,1 % alors que les revenus autonomes atteignent 53 753,3 \$ au budget de 2006.

Pour la deuxième année consécutive, le budget dynamique et évolutif a été l'outil de base pour rajuster les budgets des arrondissements. Ce mode de confection budgétaire offre un choix de trois options afin que soient prises en considération les particularités économiques, démographiques, géographiques ou autres des arrondissements lors de la confection budgétaire. Vous trouverez les explications relatives à la méthode du budget dynamique et évolutif aux pages suivantes.

Les autres rajustements majeurs apportés aux budgets des arrondissements sont ceux requis pour la poursuite de la mise en place du modèle organisationnel, pour les rajustements de rémunération liés plus particulièrement à l'harmonisation et à l'appariement des emplois, pour le montant additionnel octroyé à l'amélioration de la propreté dans les arrondissements ainsi que pour divers autres rajustements reflétant les décisions rendues par l'administration municipale.

Le principe de taxation locale mis en place en 2005 à la suite de l'adoption de la *Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal* (L.Q. 2003, c.28) (P.L.Q. 33), qui accorde aux arrondissements le droit de taxer leurs citoyens afin de maintenir ou d'améliorer la qualité des services locaux, a permis à cinq arrondissements d'augmenter leur budget de dépenses. Ces arrondissements sont ceux de Lachine, Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, Saint-Léonard et Verdun. Par ailleurs, les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ont choisi d'utiliser leurs surplus antérieurs pour financer les services requis par leurs citoyens. Un montant additionnel de près de 8,3 M\$ a donc été ajouté au budget de dépenses à la suite de ces décisions.

La décentralisation de certains crédits en ressources humaines, en gestion immobilière et des crédits destinés à l'acquisition de bacs et de composteurs domestiques s'inscrit dans la poursuite de l'implantation du modèle organisationnel. À ceux-ci s'ajoute le transfert des crédits relatifs aux associations régionales sportives à l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Un montant additionnel de dépenses de 4 100,5 \$ a ainsi été transféré. Par contre, le transfert de la responsabilité des usines de production d'eau potable au Service des Infrastructures, du Transport et de l'Environnement est venu diminuer le budget des arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro d'un montant de 4 560,2 \$.

Le budget des arrondissements

La rémunération des employés, qui représente plus de 52 % du budget total, a été haussée d'un montant de 12 523,5 \$ afin de respecter les ententes conclues avec les syndicats concernant l'harmonisation et l'appariement des emplois. Les rajustements salariaux découlant de l'application des conventions collectives ont entraîné également une hausse des budgets de rémunération des différents arrondissements.

Les arrondissements ont également bénéficié d'un apport supplémentaire de plus de 23 M\$ d'argent neuf. Ce montant est composé d'une somme de 2 826,7 \$ financé par l'augmentation de revenus locaux, d'une somme de 17 617,4 \$ provenant du budget dynamique et évolutif et d'un montant de 3 M\$ provenant de l'administration municipale afin d'aider les arrondissements à améliorer la propreté des rues et des trottoirs de la Ville de Montréal. Ces sommes permettent d'améliorer la qualité des services directs et indirects offerts à la population, de rencontrer les obligations contractuelles et de raffermir les structures liées au capital humain et ce, dans le but de mieux desservir les citoyens de la Ville. Cette année marque également la fin de la première période de trois ans pour laquelle des montants avaient été octroyés dans le cadre du fonds de développement. Ainsi, les arrondissements bénéficiaires n'ont pas vu ces crédits totaux de 1 635,6 \$ être reconduits en 2006, tel qu'il avait été convenu lors de la création de ce fonds en 2003. Divers autres rajustements mineurs, totalisant 3 151,1 \$, complètent les ajouts budgétaires octroyés par l'administration municipale.

En ce qui concerne les revenus autonomes, l'importante hausse s'explique par les efforts d'augmentation de revenus locaux, mentionnés précédemment, de 2,8 M\$, par le transfert des revenus de 194,1 \$ provenant des frais liés à l'occupation du domaine public par les cabines téléphoniques ainsi que par la facturation de services aux villes reconstituées pour près de 600,0 \$. De plus, les arrondissements ont atteint leur objectif de croissance de revenus fixé à 2 %.



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

D'une superficie de 23 km², l'arrondissement est bordé par la rivière des Prairies et par quatre autres arrondissements. Le territoire compte 125 145 habitants et bénéficie d'une grande diversité culturelle. Il compte aussi 70 parcs et de nombreux espaces verts. Sa population se caractérise par la plus forte concentration de personnes âgées de 65 ans et plus à Montréal ainsi qu'un phénomène de pauvreté présent malgré une moyenne de revenus élevée chez les ménages. On observe également des contrastes de plus en plus marqués entre riches et pauvres, diplômés et gens peu scolarisés, ainsi qu'entre travailleurs et sans-emploi. Depuis 1996, l'arrondissement a vu le nombre de ménages s'accroître de 3 %.

Sur les plans de la culture, des loisirs et des sports, les goûts de la population évoluent vers des activités de type non structuré et des programmations familiales libres. La maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville est le seul lieu de diffusion de la culture et abrite une des trois bibliothèques.

L'arrondissement compte trois stations de métro, plusieurs lignes d'autobus, quatre ponts et trois autoroutes qui sont assidûment utilisés par les résidents de Laval. Ces axes routiers créent une circulation importante sur le territoire et placent l'arrondissement au cœur des grands réseaux nord-sud et est-ouest. Cette situation accentue la détérioration rapide du réseau routier et amène des problématiques de pollution sonore et de l'air.

L'arrondissement, à prépondérance résidentielle, dispose de peu de terrains vacants pour accueillir de nouveaux projets d'habitation. Le parc locatif a besoin de conversion et de remise à neuf.

L'économie de l'arrondissement repose en grande partie sur le secteur manufacturier où l'on retrouve la majorité des emplois suivi par le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Les principales zones commerciales sont la rue Fleury (SDC - promenade Fleury), l'axe boulevard Laurentien - pont Lachapelle et le secteur de l'Innopôle, délimité par la rue Sauvé, le boulevard Saint-Laurent, l'autoroute Métropolitaine et l'Autoroute 15 où se trouvent, entre autres, le Marché central et la Cité de la mode.

Des investissements de plus de 2 M\$ ont été entrepris dans des projets de nature sociocommunautaire, notamment ceux visant des quartiers sensibles, le Fonds jeunesse scolaire et le projet Itinérance et Protection Ahuntsic-Cartierville (IPAC). Le milieu sociocommunautaire manifeste la volonté de réaliser un projet récréotouristique basé sur l'aménagement des berges et du patrimoine naturel de l'arrondissement. Le boulevard Gouin possède un caractère patrimonial reconnu par tous les acteurs. L'arrondissement bénéficie également d'une fenêtre sur un plan d'eau dont le potentiel est sous-utilisé.

L'arrondissement mise sur la concertation et le partenariat entre les acteurs locaux dans la recherche de solutions aux différents problèmes observés. La quantité de projets émanant du milieu démontre la grande solidarité et la volonté d'entraide de l'ensemble des intervenants.

PLAN D'AFFAIRES

La qualité de vie des citoyens de l'arrondissement d'Achamps-Cartierville demeure au cœur des actions qui seront entreprises en 2006. La grande priorité demeure la propreté de l'environnement urbain et plus particulièrement celle de la voie publique, des abords des stations de métro, des abribus, des parcs et une offensive sera entreprise pour les nids-de-poule. De nouveaux efforts seront consentis afin d'augmenter la plage horaire des bibliothèques de l'arrondissement et ce, en lien avec le diagnostic du réseau des bibliothèques de Montréal.

L'enregistrement des demandes des citoyens concernant ces sujets ainsi que le respect des règlements municipaux se poursuivront à l'aide du système GDC. Les indicateurs de performance permettront d'atteindre l'objectif de réduction du délai de traitement des plaintes, d'augmenter la rigueur de gestion et surtout de donner une meilleure rétroaction aux citoyens et aux partenaires.

Les enjeux liés à la circulation demeureront une question importante pour l'arrondissement. Par ailleurs, la desserte du transport en commun sera évaluée. Dans le domaine de l'urbanisme, l'arrondissement, de concert avec les services corporatifs et l'arrondissement de Saint-Laurent, parachèvera l'analyse de l'axe du pont Lachapelle et jettera ainsi les bases de sa mise en valeur. Le secteur du pont Viau fera également l'objet d'une étude détaillée afin de préparer sa mise en valeur.

L'arrondissement poursuivra ses efforts d'amélioration tant sur le plan de l'aménagement que de l'entretien des terrains sportifs plus particulièrement pour le soccer et la balle et ce, en lien avec le plan directeur élaboré précédemment.

L'arrondissement a concrétisé la première étape de l'élaboration de son plan d'action en développement social en développant un cadre de référence en collaboration avec les acteurs et les partenaires du milieu. En 2006, le cadre de référence fera l'objet d'une diffusion et d'une mise en commun auprès de l'ensemble des intervenants en développement social afin d'en initier la mise en oeuvre.

Sur le plan des équipements communautaires, l'arrondissement poursuit ses démarches pour doter le district de Cartierville d'un complexe aquatique, sportif et communautaire toujours dans le but de contrer la carence d'équipements dans ce secteur. De plus, l'arrondissement procèdera, de concert avec la Commission scolaire de Montréal, à l'aménagement d'une maison des jeunes sur le site de l'école Sophie-Barat.

Dans le domaine du développement économique, l'arrondissement poursuivra en 2006 les efforts de revalorisation du secteur l'Acadie-Chabanel et de soutien aux rues commerciales en collaboration avec la ville centrale et tous les autres partenaires.

De plus, l'arrondissement crée trois nouveaux fonds afin de soutenir des initiatives ou des projets dans les domaines de l'environnement, du soutien au développement social et communautaire ainsi que du support aux athlètes amateurs.

CHOIX BUDGÉTAIRES

En 2006, la dotation de l'arrondissement sera de 55 736,8 \$ par rapport au budget comparatif de 2005 de 52 358,6 \$, soit une hausse de 6,5 %. La structure de personnel passera de 390 années-personnes en 2005, à 396,2 en 2006.

Des 3 378,2 \$ additionnels, 1 981,0 \$ serviront aux divers ajustements contractuels et un montant de 109,5 \$ servira aux transferts d'activités en arrondissement et aux modifications des charges interunités.

Une somme de 310,0 \$ servira à doter de façon récurrente des activités budgétaires historiquement déficitaires qui étaient réalisées par des crédits temporaires depuis la création de l'arrondissement. Elle se déclinera comme suit :

- 150,0 \$ carburant;
- 60,0 \$ avis publics;
- 80,0 \$ quote-part pour activités décentralisées en ressources humaines;
- 20,0 \$ communications pour la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

L'allocation d'une somme de 507,2 \$ pour la création de fonds distincts dédiés à des activités priorisées par la nouvelle administration afin d'accroître la qualité de vie des citoyens et citoyennes de l'arrondissement :

- 200,0 \$ pour le soutien au développement social et communautaire;
- 75,0 \$ pour l'environnement;
- 35,0 \$ pour un fonds pour le soutien aux athlètes;
- 100,0 \$ pour la réparation des nids-de-poule;
- 197,2 \$ pour la propreté.

L'arrondissement consacrera 470,5 \$ à la stabilisation des structures d'opération, soit : 89,1 \$ à la Direction des affaires publiques et du greffe; 262,6 \$ à la Direction des travaux publics; 29,8 \$ à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises; et 89,0 \$ à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Ces mises à niveau de structure s'avèrent nécessaires pour l'amélioration du service aux citoyens et la réalisation du plan d'affaires dans les domaines suivants :

- Expertise technique pour la gestion des travaux d'infrastructures, de circulation et pour l'octroi de contrats;
- Amélioration de l'offre de service des travaux publics;
- Assurance d'un contrôle sur la qualité des installations sportives les fins de semaine.

Arrondissement d'Achats-Cartierville

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefte	0,0	11,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	1,0	1,0	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	24,9	24,9	-
Transport	Voirie municipale	196,1	195,0	(0,6)
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	90,1	90,1	-
	Transport collectif et autres	0,0	7,3	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,6	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	0,6	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,2	0,2	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	679,2	951,9	40,2
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	18,0	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	20,0	20,0	-
	Patinoires intérieures et extérieures	117,3	117,3	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	12,0	12,0	-
	Parcs et terrains de jeu	39,5	66,5	68,4
	Expositions, foires et autres activités récréatives	25,0	23,0	(8,0)
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	66,9	66,9	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	15,0	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		51 052,8	54 149,1	6,1
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		52 358,6	55 736,8	6,5

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	999,6	1 059,5	6,0
Autres revenus	306,2	528,2	72,5
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	51 052,8	54 149,1	6,1
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	52 358,6	55 736,8	6,5

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	398,8	506,1	26,9
	Application de la loi	8,6	8,9	3,5
	Gestion financière et administrative	2 005,4	2 843,5	41,8
	Greffe	502,4	581,5	15,7
	Gestion du personnel	536,8	660,7	23,1
	Autres	1 153,1	1 183,5	2,6
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	312,9	231,8	(25,9)
Transport	Voirie municipale	5 579,5	5 746,1	3,0
	Enlèvement de la neige	9 812,6	10 508,7	7,1
	Éclairage des rues	1 473,4	1 510,1	2,5
	Circulation et stationnement	1 247,3	1 077,7	(13,6)
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 853,2	1 761,6	(4,9)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	1 060,9	1 066,9	0,6
	Déchets domestiques	6 469,7	6 790,0	5,0
	Matières secondaires	1 995,6	2 080,5	4,3
	Élimination des matériaux secs	627,1	628,5	0,2
	Protection de l'environnement et autres	33,0	34,1	3,3
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	67,3	238,1	253,8
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 260,7	1 360,4	7,9
	Promotion et développement économique	250,0	247,4	(1,0)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	2 320,7	3 026,5	30,4
	Patinoires intérieures et extérieures	1 383,1	1 744,4	26,1
	Piscines, plages et ports de plaisance	2 039,6	1 529,5	(25,0)
	Parcs et terrains de jeu	6 680,9	6 966,6	4,3
	Expositions, foires et autres activités récréatives	416,1	418,4	0,6
	Centres communautaires – activités culturelles	433,3	450,3	3,9
	Bibliothèques	1 778,9	1 817,1	2,1
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	657,7	584,1	(11,2)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	133,8	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		52 358,6	55 736,8	6,5

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 348,1			41,5
Professionnels et cols blancs		9 115,2			147,1
Cols bleus		13 807,1			207,6
	25 364,4	27 270,4	7,5	390,0	396,2
Biens, services et autres objets de dépenses	26 994,2	28 466,4	5,5		
Total du budget de fonctionnement	52 358,6	55 736,8	6,5		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement d'Anjou est situé dans la partie est de l'île de Montréal. Son territoire couvre une superficie de 13,61 km² et compte une population de 38 015 habitants. Le français est la langue maternelle de 77 % des Angevins. Les immigrants qui s'y établissent depuis une dizaine d'années sont issus de nombreuses communautés culturelles et s'intègrent bien dans le milieu local. L'âge moyen de la population angevine est de 40,9 ans. Le revenu moyen des ménages est de 50 214 \$.

Sur le plan démographique, les recensements effectués en 1996 et en 2001 indiquent que la population de l'arrondissement a connu une croissance successive de 0,3 %, puis de 1,9 %. Cette croissance est en grande partie attribuable à la construction d'habitations qui a connu un essor important ces dernières années.

Sur le plan de l'accessibilité, les autoroutes 40 et 25 se croisent sur le territoire de l'arrondissement. L'achalandage de ces deux grands axes routiers, conjugué à celui des principales artères qui y mènent et à celui des voies de desserte, provoque des ralentissements de la circulation aux heures de pointe. Les solutions de logement sont nombreuses et variées à Anjou, allant de la maison unifamiliale au duplex, en passant par l'habitation en copropriété et les immeubles à logements multiples.

Anjou bénéficie d'une grande vitalité économique sur les plans industriel et commercial. Il s'y trouve un important parc d'affaires qui compte plus de 600 entreprises. Un total de 1 143 entreprises a été recensé sur le territoire d'Anjou où l'on retrouve près de 28 685 emplois dans les principaux secteurs économiques suivants : fabrication, commerces de gros et de détail, transport et entreposage, finance et assurances, services professionnels, scientifiques, techniques, etc.

Au nord-ouest d'Anjou, ce sont les magasins de grande surface qui ont agi comme catalyseurs de l'économie. Un centre commercial à vocation régionale, situé à la jonction des deux grands axes routiers de l'arrondissement, a d'abord contribué au développement du commerce et des édifices à bureaux dans ce secteur. Puis, un marché public très fréquenté, qui regroupe des maraîchers, des commerçants, des restaurateurs et d'autres établissements commerciaux, est venu compléter le tableau.

Que ce soit sur le plan social ou pour l'organisation des loisirs en général, les Angevins ont toujours eu à cœur de s'impliquer dans la vie de leur communauté, comme en font foi près de 80 associations et organismes qui s'activent dans ces domaines et qui sont reconnus par l'arrondissement. L'implication d'un grand nombre de résidents comme bénévoles contribue au dynamisme de la vie associative et communautaire. L'arrondissement d'Anjou compte 19 parcs publics ou espaces verts ainsi que deux bibliothèques municipales. Les résidents participent aux nombreux programmes de loisirs ainsi qu'aux activités culturelles et sportives qui sont proposés par l'arrondissement et les associations. Toutefois, les édifices municipaux ne suffisent pas à la demande grandissante de locaux. Plusieurs installations de loisirs ont un certain âge et nécessitent une modernisation.

PLAN D'AFFAIRES

Au cours de l'année 2006, les principales préoccupations de l'arrondissement, qui sont d'ailleurs inscrites dans sa mission, seront de maintenir la qualité de vie des citoyens, d'offrir des services de proximité qui répondent aux besoins et de préserver sur le territoire un environnement agréable et paisible.

Dans le but d'améliorer les services offerts et la qualité de vie des citoyens, plusieurs actions seront au cœur de nos priorités. La mise en application de la politique familiale, officiellement adoptée par le conseil d'arrondissement en octobre 2005 fera partie de ces objectifs. L'amélioration de nos parcs, l'aménagement de terrains de soccer, l'acquisition de l'aréna du Mont-Saint-Antoine seront autant d'actions visant à préserver et à améliorer nos services. De plus, c'est au début de 2006 qu'une proposition sera soumise à la population d'Anjou qui sera appelée à se prononcer sur l'avenir d'un projet de construction d'un centre multifonctionnel.

Par ailleurs, l'arrondissement poursuivra le soutien technique, logistique et professionnel offerts aux associations et organismes reconnus qui oeuvrent dans le milieu, maintenant ainsi la panoplie de services offerts dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire.

En matière d'infrastructures municipales, l'arrondissement mettra de l'avant des mesures pour sécuriser le réseau routier alors que le déneigement, l'entretien et la réfection de ce réseau, l'embellissement et la propreté demeureront au centre des préoccupations.

En matière de sécurité civile, l'action préventive retiendra l'attention de l'arrondissement qui continuera de travailler en étroite collaboration avec les responsables du poste de quartier, les acteurs et intervenants du milieu. Une priorité sera également accordée à la quiétude des citoyens dont les résidences sont situées aux abords des zones industrielles et commerciales.

Dans une perspective de l'amélioration continue des services, l'accent sera mis sur les besoins informationnels des familles des diverses générations, le développement des ressources Internet et la promotion des services aux citoyens. De plus, une vaste consultation publique sera tenue à la fin de l'année 2006 auprès de la population et des groupes d'intérêt quant aux orientations et au développement socio-économique de l'arrondissement.

Enfin, l'année 2006 sera marquée par la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation d'Anjou. L'arrondissement a l'intention de continuer d'accorder son appui aux membres de la *Corporation du 50^e anniversaire d'Anjou* en collaborant à la réalisation des festivités qui souligneront cet événement.

Bien que l'arrondissement souhaite maintenir le haut niveau de qualité des services, les budgets qui sont à sa disposition sont insuffisants. Pour cette raison, cette année encore, l'arrondissement sollicite un ajustement de l'enveloppe budgétaire allouée. Le montant demandé est de 1 608 275 \$.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'arrondissement d'Anjou présente pour l'année 2006 un budget de 24 309 800 \$. La structure de l'arrondissement prévoit 214,3 personnes/année. Quant aux revenus non fiscaux, ils s'élèvent à 1 231 500 \$ pour une dotation nette de 23 078 300 \$.

En comparaison avec le budget 2005, peu de réaménagements ont été effectués. Les crédits additionnels qui ont été alloués à l'arrondissement sont essentiellement prévus pour couvrir les coûts d'harmonisation des conditions de travail des employés et pour tenir compte de l'indexation des dépenses.

Des crédits supplémentaires ont été prévus au niveau des services à la population. Un montant additionnel de 80 000 \$ est attribué à la gestion du boulodrome, contribuant ainsi à l'augmentation de la prestation de services auprès des aînés. Également, des ajouts sont prévus au niveau de l'entretien et de la surveillance des parcs, ainsi qu'en matière de sécurité des citoyens de l'arrondissement. Ces éléments nous apparaissent essentiels à la qualité de vie des résidents.

Enfin, rappelons que des représentations seront effectuées auprès de l'administration dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires.

Arrondissement d'Anjou

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefte	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	101,2	103,2	2,0
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,5	0,5	-
Transport	Voirie municipale	203,0	203,0	-
	Enlèvement de la neige	28,0	30,0	7,1
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	2,0	2,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	9,5	10,0	5,3
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	2,0	2,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	380,8	408,1	7,2
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	3,1	4,5	45,2
	Patinoires intérieures et extérieures	2,3	1,8	(21,7)
	Piscines, plages et ports de plaisance	18,8	19,4	3,2
	Parcs et terrains de jeu	201,3	162,3	(19,4)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	8,7	9,1	4,6
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	165,3	166,0	0,4
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	80,8	109,6	35,6
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		21 127,1	23 078,3	9,2
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		22 334,4	24 309,8	8,8

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	641,4	636,4	(0,8)
Autres revenus	470,9	500,1	6,2
Transferts	95,0	95,0	-
Montant d'équilibre ¹	21 127,1	23 078,3	9,2
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	22 334,4	24 309,8	8,8

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	88,2	158,5	79,7
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	1 608,4	1 774,9	10,4
	Greffe	286,9	314,8	9,7
	Gestion du personnel	365,9	408,1	11,5
	Autres	1 077,0	1 164,7	8,1
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	221,4	315,6	42,5
Transport	Voirie municipale	2 073,1	2 422,6	16,9
	Enlèvement de la neige	3 492,1	3 756,1	7,6
	Éclairage des rues	521,2	566,9	8,8
	Circulation et stationnement	307,6	339,8	10,5
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16,0	16,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	747,3	797,1	6,7
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	453,9	474,3	4,5
	Déchets domestiques	1 200,2	1 229,4	2,4
	Matières secondaires	228,0	251,0	10,1
	Élimination des matériaux secs	117,8	154,8	31,4
	Protection de l'environnement et autres	26,7	26,7	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	993,7	1 043,9	5,1
	Promotion et développement économique	29,4	29,7	1,0
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	1 100,0	1 067,2	(3,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 515,2	1 706,2	12,6
	Patinoires intérieures et extérieures	856,4	841,9	(1,7)
	Piscines, plages et ports de plaisance	585,0	591,9	1,2
	Parcs et terrains de jeu	2 715,9	3 022,8	11,3
	Expositions, foires et autres activités récréatives	80,5	88,6	10,1
	Centres communautaires – activités culturelles	144,2	135,0	(6,4)
	Bibliothèques	1 398,6	1 520,6	8,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	83,8	90,7	8,2
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		22 334,4	24 309,8	8,8

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
		2 402,5			24,0
		4 676,8			99,3
		5 021,7			91,0
	10 387,6	12 101,0	16,5	211,1	214,3
Biens, services et autres objets de dépenses	11 946,8	12 208,8	2,2		
Total du budget de fonctionnement	22 334,4	24 309,8	8,8		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Plus de 172 000 personnes* ont élu domicile dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG) qui occupe une superficie de 20 km². Il s'agit de l'arrondissement le plus peuplé de Montréal.

Voici un profil de l'arrondissement qui s'appuie sur les données provenant du recensement de Statistique Canada de 2001, alors que la population de l'arrondissement était de 163 110 habitants :

- **une population jeune** : 40 % de la population a de 15 à 39 ans, alors que 17 % représente des enfants de moins de 14 ans; les personnes de 65 ans et plus constituent 14 % de la population totale;
- **des personnes éduquées** : 46 % de la population âgée de 20 ans ou plus a atteint le niveau universitaire, un taux supérieur à la moyenne montréalaise qui est de 30 %; l'arrondissement affiche notamment l'une des plus fortes concentrations à Montréal de diplômés en génie et sciences appliquées, de même qu'en mathématiques, informatique et sciences physiques;
- **des ménages avec des revenus inférieurs à la moyenne** : le ménage type de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce vit avec un revenu moyen de 44 818 \$, un revenu inférieur à celui de la moyenne montréalaise des ménages qui est de 49 429 \$. Par ailleurs, 37,1 % de l'ensemble de la population de l'arrondissement vit sous le seuil de faibles revenus;
- **des acteurs de la vie économique montréalaise** : les principales professions déclarées par la population de 15 ans et plus se concentrent dans les secteurs des ventes et services (22,1 %), des affaires, de la finance et de l'administration (17,6 %), de même que dans les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion (12,5 %). Par ailleurs, l'arrondissement compte 70 290 emplois, soit 6,3 % des emplois montréalais parmi lesquels le secteur des soins de santé et d'assistance sociale, les services d'enseignement et le commerce de détail occupent une large part.

Un arrondissement multilingue

Alors que 58 % de la population a pour langue maternelle soit l'anglais (30 %), soit le français (28 %), 42 % a pour langue maternelle une autre langue parmi lesquelles l'arabe et le tagalog (philippin) sont les plus importantes, avec chacune une part de près de 4 %. Par ailleurs, la grande majorité de la population de l'arrondissement (60 %) a une connaissance de l'anglais et du français.

Un arrondissement multiethnique

Près d'un résident de l'arrondissement sur deux est immigrant. En effet, les immigrants représentent 45 % de la population de l'arrondissement, comparativement à 28 % pour l'ensemble de la ville de Montréal.

* dernier relevé paru dans la Gazette officielle du Québec, octobre 2005

PLAN D'AFFAIRES

La mission de l'arrondissement est de contribuer à la qualité de vie des citoyens en offrant des services municipaux adaptés aux besoins, efficaces et de qualité optimale, afin d'assurer leur bien-être individuel et collectif dans un environnement sécuritaire et convivial.

Dans l'optique de cette mission, la direction de l'arrondissement a établi des objectifs prioritaires pour l'année 2006 :

- améliorer la propreté dans l'arrondissement;
- favoriser une plus grande participation des citoyens en matière de recyclage;
- intervenir efficacement dans l'entretien des chaussées;
- continuer à développer des mesures de contrôle et d'apaisement de la circulation sur nos réseaux locaux;
- poursuivre la rénovation et la mise aux normes des installations publiques (parcs, bâtiments, piscines, etc.).

Le programme d'amélioration de la propreté annoncé par la ville centrale prévoit que des sommes substantielles seront mises à la disposition des arrondissements en sus de leur dotation budgétaire de base pour 2006. Ce programme s'inscrit parfaitement dans la philosophie de l'arrondissement de CDN–NDG qui tient d'importantes campagnes annuelles de propreté depuis 2003. Les efforts déployés par l'arrondissement en matière de propreté se poursuivront en 2006. L'injection d'argent neuf de la ville centrale permettra à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de mettre en place des plans d'action qui contribueront à bonifier ses interventions sur le terrain. Comme ce fut le cas au cours des dernières années, la participation et l'implication de tous les intervenants (citoyens, commerçants, éco-quartiers, employés, etc.) sera essentielle à l'atteinte de notre objectif d'améliorer la propreté sur l'ensemble du territoire de CDN–NDG.

En 2006, il sera également important de mettre l'accent sur la sensibilisation des citoyens afin qu'ils participent plus activement au recyclage. Cela devrait nous aider à atteindre les niveaux de récupération ciblés pour l'année 2008.

En ce qui concerne nos interventions d'entretien des chaussées, nous continuerons à déployer les efforts nécessaires pour exécuter efficacement les travaux de déneigement et ainsi assurer un niveau de sécurité de notre réseau routier conforme aux standards généralement reconnus en ce domaine. L'état de dégradation actuel des chaussées ne nous permet pas d'entrevoir une amélioration notable à court ou moyen terme. Il sera donc primordial qu'un plan d'intervention soit mis en place pour que les réparations ponctuelles locales soient effectuées au pavage. Cette approche limitera l'apparition de nids-de-poule dans l'attente de la mise en œuvre d'une réfection complète des rues.

L'implantation d'une limite de vitesse de 40 km/h sur l'ensemble des rues résidentielles locales de l'arrondissement, incluant celles du secteur de Glenmount, sera complétée en 2006. La mise

en place du Bureau technique effectuée en 2005 nous permettra aussi de créer, dès le début de l'année 2006, un comité de circulation. Ce comité se penchera sur les diverses problématiques existantes et instaurera, le cas échéant, toute mesure de contrôle ou d'apaisement qui pourrait s'avérer nécessaire dans nos rues.

Les investissements effectués, ces dernières années, dans la rénovation et la mise aux normes de nos installations publiques se poursuivront en 2006. Une attention particulière sera accordée aux travaux d'entretien nécessaires à la préservation de la qualité des installations ayant déjà été rénovées.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget 2006 de l'arrondissement totalise 66 048,9 \$ en dépenses et 2 124,9 \$ en revenus non fiscaux pour une dotation nette de 63 924,0 \$, le tout en fonction d'un effectif annuel de 493,5 employés.

La dotation budgétaire allouée à l'arrondissement pour 2006 est nettement insuffisante pour assurer les services nécessaires aux citoyens. Cette dotation ne correspond pas au montant calculé avec l'application du budget paramétrique dont l'objectif est d'uniformiser les budgets entre les arrondissements afin de rendre des services équivalents d'un arrondissement à l'autre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le budget 2006 n'a pas encore été approuvé par le conseil d'arrondissement de CDN–NDG, qui a ajourné au 15 décembre 2005 la séance spéciale tenue le 24 novembre dernier.

Des choix budgétaires ont tout de même été effectués par l'arrondissement à partir de l'enveloppe budgétaire allouée pour 2006.

Ainsi, la Direction des travaux publics se verra attribuer plus de fonds pour ses activités de déneigement et de collecte des déchets. Parallèlement à cet ajout, des sommes additionnelles pour ces deux activités sont aussi demandées à la ville centrale afin de compenser le manque à gagner que nous entrevoyons déjà pour 2006.

En ce qui a trait au volet propreté, un montant de 232 400 \$ a été ajouté à notre dotation par la ville centrale. Ce montant sera entièrement consacré à la bonification de nos interventions dans ce domaine. Considérant l'envergure du programme annoncé par la ville centrale, nous comptons également sur l'injection de sommes additionnelles de sa part, au début de 2006, pour que nous puissions être en mesure de mettre en place un plan d'action vraiment efficace.

De son côté, la Direction du développement des actifs immobiliers disposera d'un budget de financement de près de 1,3 M\$ en 2006. De cette somme, un montant de 150 000 \$ est prévu pour réaliser les travaux de rénovation et de mise aux normes nécessaires dans les bâtiments municipaux. Un plan d'investissement dans les bibliothèques et maisons de la culture a d'ailleurs été élaboré en 2005.

Quant à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, un montant de 165 000 \$ a été ajouté à son budget afin d'améliorer la qualité des travaux d'entretien ménager à l'intérieur des installations culturelles de l'arrondissement.

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefe	0,0	50,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,2	0,2	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	31,8	31,8	-
Transport	Voirie municipale	118,7	110,0	(7,3)
	Enlèvement de la neige	0,0	5,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	111,6	111,6	-
	Transport collectif et autres	0,0	23,7	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	311,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	3,3	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	3,3	-
	Matières secondaires	9,5	37,4	293,7
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	28,4	0,5	(98,2)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 073,4	1 090,4	1,6
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,1	-
	Autres	16,6	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	22,2	22,2	-
	Patinoires intérieures et extérieures	98,5	98,5	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	35,9	13,0	(63,8)
	Parcs et terrains de jeu	56,7	60,7	7,1
	Expositions, foires et autres activités récréatives	16,3	16,3	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	81,4	138,7	70,4
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	69,2	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		59 928,4	63 924,0	6,7
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		61 702,1	66 048,9	7,0

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	311,5	-
Autres services rendus	1 171,1	1 123,3	(4,1)
Autres revenus	602,6	690,1	14,5
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	59 928,4	63 924,0	6,7
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	61 702,1	66 048,9	7,0

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	272,4	410,4	50,7
	Application de la loi	58,4	60,3	3,3
	Gestion financière et administrative	2 738,2	2 970,1	8,5
	Greffe	567,1	613,2	8,1
	Gestion du personnel	496,0	879,5	77,3
	Autres	2 839,0	1 714,6	(39,6)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	579,9	572,7	(1,2)
Transport	Voirie municipale	7 215,7	7 485,5	3,7
	Enlèvement de la neige	9 033,4	9 303,7	3,0
	Éclairage des rues	1 135,1	1 128,9	(0,5)
	Circulation et stationnement	1 370,7	1 232,6	(10,1)
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,5	0,0	(100,0)
	Réseau de distribution de l'eau potable	2 431,9	1 897,1	(22,0)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	682,8	727,9	6,6
	Déchets domestiques	6 648,2	8 284,2	24,6
	Matières secondaires	2 729,5	2 777,4	1,8
	Élimination des matériaux secs	1 811,0	1 849,9	2,1
	Protection de l'environnement et autres	34,5	35,6	3,2
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	516,4	427,4	(17,2)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	2 281,3	2 404,0	5,4
	Promotion et développement économique	232,4	233,2	0,3
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	6 724,0	7 017,1	4,4
	Patinoires intérieures et extérieures	1 198,6	921,9	(23,1)
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 426,7	1 451,6	1,7
	Parcs et terrains de jeu	5 038,9	4 761,7	(5,5)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	411,7	439,7	6,8
	Centres communautaires – activités culturelles	587,9	811,2	38,0
	Bibliothèques	2 137,7	3 601,6	68,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	502,2	739,5	47,3
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	1 296,4	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		61 702,1	66 048,9	7,0

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		5 445,5			51,0
Professionnels et cols blancs		12 603,6			219,1
Cols bleus		13 243,7			223,4
	27 577,0	31 292,8	13,5	451,3	493,5
Biens, services et autres objets de dépenses	34 125,1	34 756,1	1,8		
Total du budget de fonctionnement	61 702,1	66 048,9	7,0		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Lachine.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Le territoire de l'arrondissement lachinois s'étend sur 19,55 km², dont 2,15 km² correspondent à la superficie de l'ancien territoire de Saint-Pierre. Les anciennes municipalités de Lachine et de Saint-Pierre ont en effet procédé à un regroupement municipal le 1^{er} janvier 2000.

Après deux décennies de déclin démographique, la population s'est stabilisée à 40 222 personnes. Avec 67 % de la population qui est francophone, Lachine accueille par ailleurs 4 755 personnes provenant de multiples communautés culturelles.

Tout comme ailleurs à Montréal, le segment de la population âgée de 65 ans et plus est en nette augmentation. Ce dernier représente maintenant 16,3 % de la population totale, soit 6 600 personnes. Le nombre de ménages, composés d'une seule personne, est également en progression avec 39 %. Le même constat s'applique aux familles monoparentales qui comptent maintenant pour 22 % de toutes les familles de Lachine. Dans ce contexte, les jeunes de 20 à 34 ans, qui ne représentent plus que 19,4 % de la population, ont tendance à quitter l'arrondissement.

La pauvreté touche un ménage sur trois. Le niveau de revenu moyen des ménages, qui s'élevait en 2000 à 45 252 \$, masque une disparité importante entre les secteurs est et ouest de l'arrondissement. Le revenu annuel moyen des ménages habitant à l'est de la 32^e Avenue s'établit en effet à 32 113 \$ (1996), comparativement à celui des ménages qui habitent à l'ouest de cette même avenue qui se chiffre à 50 516 \$ (1996).

Le parc de logements est relativement âgé. Près de 55 % des logements, soit 10 120 unités, ont en effet été construits avant 1960. Des travaux majeurs de rénovation sont d'ailleurs nécessaires pour près de 1 645 logements. À cet effet, l'Arrondissement de Lachine, conscient de cette problématique, est intervenu de façon soutenue depuis plus de trois décennies, entre autres, à l'aide de programmes d'aide gouvernementale pour favoriser la rénovation des anciens quartiers et le maintien en bon état du parc de logements, dont près de 62 % sont occupés par des locataires.

La localisation stratégique de l'arrondissement, à proximité de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau et d'axes routiers importants, suscite l'intérêt de nombreuses entreprises et fait en sorte que la superficie de terrains disponibles, principalement dans le secteur industriel nord, s'amenuise chaque année. La croissance économique repose donc en partie sur le développement de cette zone nord. Par ailleurs, la transformation d'un secteur industriel aux infrastructures vétustes, celui-là situé à l'est du territoire, est également au programme. L'Arrondissement mise sur l'effet d'entraînement qui résultera de la consolidation des activités aéroportuaires à proximité pour relancer la redynamisation de ses infrastructures industrielles. Le potentiel de développement sur les plans résidentiel et industriel demeure, malgré tout, limité puisque le territoire est urbanisé à près de 90 %.

PLAN D'AFFAIRES

Les priorités de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2006 s'inscrivent dans un processus d'amélioration des services à la clientèle tout en déployant des efforts pour déterminer et mettre en oeuvre les meilleures pratiques de gestion pour ses activités.

L'arrondissement s'est doté d'un mécanisme d'établissement d'indicateurs de performance lui permettant de répondre adéquatement aux besoins de sa population tout en maintenant un contrôle adéquat des dépenses de l'arrondissement.

La Direction des travaux publics de l'arrondissement expertisera annuellement la qualité du réseau routier à l'aide d'un indice de performance des chaussées. À partir de ces données, le conseil d'arrondissement identifiera les endroits où des interventions sont requises afin d'améliorer la situation dans les plus brefs délais possibles.

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises évaluera annuellement le pourcentage des terrains qui auront été décontaminés. De plus, la relocalisation des bâtiments industriels fera l'objet d'un suivi rigoureux et des efforts seront déployés pour l'encourager. Enfin, le nombre de locaux vacants disponibles sera également évalué de façon à en favoriser l'utilisation optimale et d'en assurer leur comblement.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social aura comme objectif de favoriser l'accès à des services sociaux communautaires tout en encourageant la participation aux différentes activités offertes par l'arrondissement. L'Arrondissement maintiendra la grande variété de services offerts à la population tout en tentant d'identifier les nouveaux besoins des citoyens.

La Direction des affaires publiques et greffe continuera son développement d'une approche centrée sur les citoyens. Le délai requis pour traiter une plainte ou une requête d'un citoyen constitue une priorité pour le service. L'objectif final est que la très grande majorité des plaintes soient traitées dans un délai prédéterminé.

La Direction des services administratifs a quant à elle, un objectif de réduire le nombre d'accidents de travail des employés à son plus bas niveau. Quel que soit le type d'emploi, l'Arrondissement considère que des méthodes de travail efficaces passent également par la sécurité des employés.

En conclusion, le plan d'affaires de 2006 s'inscrit dans les objectifs à long terme fixés lors du sommet de Montréal et du sommet de l'arrondissement visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des services offerts aux citoyens de l'arrondissement de Lachine.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget des dépenses de l'arrondissement de Lachine totalise 28 023,1 \$ et celui des revenus autonomes représente 3 199,8 \$. Quant à l'effectif, il est de 266 années-personnes.

Le budget 2006 s'inscrit dans la continuité des opérations du budget 2005. Le budget tient dorénavant compte des dépenses reliées à la signature des conventions collectives des différents groupes d'employés.

De plus, l'Arrondissement absorbe, à même son budget, la majoration du coût de la vie, l'augmentation du coût de l'énergie et l'indexation du coût des contrats.

L'arrondissement de Lachine sera en mesure de maintenir la qualité de vie et de services offerts aux citoyens de l'arrondissement.

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	12,0	15,0	25,0
	Greffé	6,0	2,7	(55,0)
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	581,8	579,1	(0,5)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	65,0	60,0	(7,7)
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	227,2	184,2	(18,9)
	Transport collectif et autres	0,2	0,0	(100,0)
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	8,0	3,0	(62,5)
	Réseau de distribution de l'eau potable	25,0	20,0	(20,0)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	335,0	519,5	55,1
	Promotion et développement économique	42,0	41,3	(1,7)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	1,3	0,9	(30,8)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	84,0	85,0	1,2
	Patinoires intérieures et extérieures	304,0	341,7	12,4
	Piscines, plages et ports de plaisance	965,4	907,7	(6,0)
	Parcs et terrains de jeu	10,6	9,5	(10,4)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	241,0	224,6	(6,8)
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	131,4	74,7	(43,2)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	97,2	130,9	34,7
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		22 406,6	24 281,5	8,4
Montant additionnel ²		0,0	541,8	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		25 543,7	28 023,1	9,7

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	86,3	86,3	-
Autres services rendus	2 643,0	2 560,3	(3,1)
Autres revenus	248,2	449,0	80,9
Transferts	159,6	104,2	(34,7)
Montant d'équilibre ¹	22 406,6	24 281,5	8,4
Montant additionnel ²	0,0	541,8	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	25 543,7	28 023,1	9,7

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	177,3	222,9	25,7
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	3 457,3	3 701,3	7,1
	Greffe	491,6	531,8	8,2
	Gestion du personnel	23,5	0,0	(100,0)
	Autres	1 095,8	1 156,4	5,5
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	1 090,1	1 077,5	(1,2)
	Enlèvement de la neige	2 736,5	2 690,6	(1,7)
	Éclairage des rues	697,4	684,1	(1,9)
	Circulation et stationnement	790,9	892,6	12,9
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 102,0	1 214,9	10,2
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	560,4	685,4	22,3
	Déchets domestiques	1 582,4	2 192,8	38,6
	Matières secondaires	207,0	200,0	(3,4)
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	6,5	6,5	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	955,7	926,7	(3,0)
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	401,9	601,7	49,7
	Patinoires intérieures et extérieures	2 115,4	2 403,3	13,6
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 306,3	1 447,1	10,8
	Parcs et terrains de jeu	2 484,8	3 373,4	35,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	1 297,8	682,0	(47,4)
	Centres communautaires – activités culturelles	116,9	148,8	27,3
	Bibliothèques	1 030,2	1 078,9	4,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	1 816,0	2 104,4	15,9
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		25 543,7	28 023,1	9,7

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 172,0			38,0
Professionnels et cols blancs		5 660,3			110,5
Cols bleus		6 605,0			117,5
	14 753,4	16 437,3	11,4	261,0	266,0
Biens, services et autres objets de dépenses	10 790,3	11 585,8	7,4		
Total du budget de fonctionnement	25 543,7	28 023,1	9,7		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de LaSalle.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

LaSalle est un arrondissement à caractère urbain offrant à la fois un environnement stimulant pour les affaires et un milieu de vie accueillant pour les citoyens.

Parce qu'il est convaincu que développement économique et développement social sont intimement liés, l'arrondissement de LaSalle soutient avec beaucoup d'énergie les entreprises sur son territoire. Le bilan de janvier 2004 à septembre 2005 est éloquent : dans le secteur industriel, les investissements se sont élevés à 23,5 M\$, dans le secteur commercial, ils ont représenté 24 M\$, et enfin, dans le secteur résidentiel, les promoteurs ont construit 678 logements depuis janvier 2004, pour une valeur de 65,5 M\$. On compte actuellement plus de 25 000 emplois à LaSalle.

Aussi soucieux d'assurer un environnement propice aux affaires que de préserver la qualité de vie de ses secteurs résidentiels, l'arrondissement de LaSalle joue lui aussi un rôle actif dans son économie. Principal promoteur culturel et acteur incontournable des activités de sport et de loisir, LaSalle soutient également de nombreuses initiatives à caractère pédagogique, comme l'université du 3^e âge. Du côté des immobilisations, l'arrondissement a investi 24 M\$ en 4 ans pour la réfection de 10 % de son réseau routier, et plusieurs millions dans ses parcs et espaces verts.

Au recensement de 2001, la population de l'arrondissement était de 74 000 personnes, réparties sur un territoire de 16,75 km², pour une densité d'environ 4 500 personnes par km². C'est le 11^e arrondissement de Montréal en population et le 13^e pour la densité. Les plus de 65 ans représentent 15 % de la population, mais les jeunes n'en sont pas moins nombreux : un LaSallois sur cinq n'a pas 20 ans. Le français est parlé à la maison par 52 % des résidents, l'anglais par 35 % et les autres langues par 13 %. Si les immigrants comptent statistiquement pour le tiers de la population, il s'agit en grande partie de communautés bien établies (Italiens, Ukrainiens, etc.)

Cette population jouit d'une vie sociale et culturelle très riche, animée par des centaines d'associations. Elle dispose également d'équipements sportifs, culturels et communautaires variés et de qualité. Enfin, les LaSallois profitent d'un environnement unique : entouré d'eau – le canal de Lachine, le canal de l'Aqueduc et le Saint-Laurent – LaSalle compte de nombreux espaces verts, y compris le parc des Rapides, dont la clientèle provient de toute l'île de Montréal.

En bref, LaSalle continue d'offrir à ses citoyens un milieu urbain équilibré où se conjuguent la vitalité économique, la quiétude des secteurs résidentiels, la richesse de la vie communautaire et la préservation de l'environnement et du domaine public.

PLAN D'AFFAIRES

LaSalle se caractérise par la qualité de sa gestion, le contrôle rigoureux de ses dépenses et sa constante préoccupation accordée au service à la clientèle.

LaSalle fait déjà preuve d'ingéniosité pour répondre aux nouvelles réalités qui émergent sur son territoire. La dotation de LaSalle permet d'assurer le maintien des services actuels de proximité, mais également de rajuster certains services à de nouveaux besoins. En effet, l'arrondissement de LaSalle doit poursuivre ses efforts pour lutter contre les nuisances olfactives qui ont pour origine l'égout collecteur du boulevard LaSalle. Ce problème touche directement plus de 20 % de sa population. L'arrondissement doit aussi maintenir son programme d'éradication des graffitis sur le domaine public et privé et, enfin, augmenter le sentiment de sécurité des citoyens sur son territoire.

En 2006, l'arrondissement investira dans :

1. la réfection et la reconstruction des rues et trottoirs;
2. la résolution du problème des nids-de-poule;
3. l'entretien de qualité des lieux publics.

L'arrondissement maintiendra le cap dans ces dossiers prioritaires et, pour ce faire, compte agir comme suit :

- favoriser le développement résidentiel adapté aux besoins de sa clientèle vieillissante et à ceux des jeunes familles;
- augmenter la qualité d'accueil et de surveillance des parcs de quartier;
- poursuivre le plan d'action, en partenariat avec la police de quartier, pour accroître la sécurité des citoyens;
- peaufiner ses méthodes de déneigement pour mieux affronter les variations climatiques extrêmes;
- participer avec le Service des infrastructures, transports et environnement au maintien du programme de remplacement ou de reconstruction des infrastructures;
- augmenter les efforts en matière de développement économique et de création d'emplois;
- offrir aux LaSallois un service client encore plus performant.

Suivi du sommet de Montréal

Deux priorités du sommet de l'arrondissement méritent d'être prises en compte, en l'occurrence :

- implanter un éco-centre avant-gardiste répondant aux besoins de l'arrondissement;
- maintenir le soutien financier aux organismes de loisirs, en vertu de la politique laSalloise de reconnaissance et de soutien aux organismes.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget de dépenses de l'arrondissement totalise 36 186 900 \$, tandis que celui des revenus non fiscaux représente 1 669 500 \$ et compte 307,2 années-personnes.

Globalement, le budget 2006 prévoit :

- la lutte intensive au problème de graffitis;
- la valorisation de l'action bénévole sur le territoire;
- la poursuite des dossiers jeunesse;
- le maintien du plan d'action sur la sécurité;
- un entretien de qualité des parcs et des espaces verts;
- le maintien de la politique laSalloise de reconnaissance des organismes;
- des heures d'ouverture prolongées en soirée au bureau d'arrondissement.

Le budget prend aussi en considération la prestation de services de proximité essentiels : les opérations de déneigement, la propreté dans les lieux publics, la patrouille animale et environnementale, le développement commercial et industriel de l'arrondissement, une communication efficace avec le citoyen et un soutien aux associations sportives, culturelles et de développement social.

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	118,0	118,0	-
	Greffe	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	1,0	1,0	-
Transport	Voirie municipale	100,0	80,0	(20,0)
	Enlèvement de la neige	150,0	150,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	1,3	1,3	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	78,0	78,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	15,0	15,0	-
	Protection de l'environnement et autres	3,0	0,0	(100,0)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	166,1	176,1	6,0
	Promotion et développement économique	22,6	28,7	27,0
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	8,0	8,0	-
	Patinoires intérieures et extérieures	148,6	163,6	10,1
	Piscines, plages et ports de plaisance	89,0	101,0	13,5
	Parcs et terrains de jeu	323,0	321,0	(0,6)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	42,1	44,9	6,7
	Centres communautaires – activités culturelles	10,0	6,8	(32,0)
	Bibliothèques	361,1	376,1	4,2
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		33 815,1	34 517,4	2,1
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		35 451,9	36 186,9	2,1

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 262,7	1 278,4	1,2
Autres revenus	167,4	184,4	10,2
Transferts	206,7	206,7	-
Montant d'équilibre ¹	33 815,1	34 517,4	2,1
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	35 451,9	36 186,9	2,1

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	433,8	590,7	36,2
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	3 093,7	3 280,0	6,0
	Greffe	216,4	200,8	(7,2)
	Gestion du personnel	546,4	707,9	29,6
	Autres	2 287,0	2 354,0	2,9
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	158,3	180,3	13,9
Transport	Voirie municipale	4 409,8	3 797,3	(13,9)
	Enlèvement de la neige	5 212,4	5 301,1	1,7
	Éclairage des rues	584,4	597,0	2,2
	Circulation et stationnement	771,1	795,8	3,2
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 265,0	1 181,5	(6,6)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	683,4	650,9	(4,8)
	Déchets domestiques	2 289,6	2 617,2	14,3
	Matières secondaires	712,7	732,7	2,8
	Élimination des matériaux secs	79,5	89,5	12,6
	Protection de l'environnement et autres	131,8	146,8	11,4
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	793,8	855,5	7,8
	Promotion et développement économique	180,0	180,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	629,3	663,1	5,4
	Patinoires intérieures et extérieures	1 480,7	1 519,6	2,6
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 385,9	1 378,5	(0,5)
	Parcs et terrains de jeu	4 444,1	4 589,8	3,3
	Expositions, foires et autres activités récréatives	1 246,1	1 279,5	2,7
	Centres communautaires – activités culturelles	222,5	224,4	0,9
	Bibliothèques	1 944,9	2 013,3	3,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	249,3	259,7	4,2
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		35 451,9	36 186,9	2,1

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Élus		128,8			0,0
Cadres et contremaîtres		4 905,7			44,8
Professionnels et cols blancs		6 851,0			135,4
Cols bleus		8 122,8			127,0
	18 372,5	20 008,3	8,9	302,2	307,2
Biens, services et autres objets de dépenses	17 079,4	16 178,6	(5,3)		
Total du budget de fonctionnement	35 451,9	36 186,9	2,1		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé à l'ouest de l'île de Montréal, cet arrondissement d'une superficie de 23,63 km² ⁽¹⁾ est pourvu de nombreux et vastes espaces verts. Deux cours d'eau utilisés pour la navigation de plaisance le bordent, soit le lac des Deux Montagnes et la rivière des Prairies qui ceinturent L'Île-Bizard, la rivière longeant aussi la rive nord du secteur Sainte-Geneviève et constituant une délimitation naturelle aux deux secteurs de l'arrondissement.

Sur le plan démographique, plus de 17 000 personnes habitent cet arrondissement de l'Ouest-de-l'Île. La population, francophone à 78 %, connaît les deux langues officielles dans une proportion de plus de 65 %, ce qui représente un taux de bilinguisme élevé. La Salle Pauline-Julien, seule salle de diffusion culturelle francophone de l'Ouest-de-l'Île, répond aux besoins de cette population.

Les familles avec conjoint forment 86 % des ménages et, avec ou sans conjoint, la taille moyenne des ménages est nettement supérieure à la moyenne montréalaise de 2,1 personnes, comptant entre 2,5 et 3,2 personnes dans plus de 75 % des cas. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans s'élève à près de 30 %, comparativement à la moyenne montréalaise de 21 %. Les aînés de 65 ans et plus comptent pour 9 % de la population, un taux nettement inférieur à celui de l'ensemble montréalais (15 %). Les résidents de 20-64 ans constituent 61 % de la population totale du territoire et 82 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, 30 % ayant fait des études universitaires. Le collège Gérald-Godin, seul collège francophone de l'Ouest-de-l'Île, vient accentuer le caractère jeune et dynamique de l'arrondissement.

Sur le plan économique, le revenu annuel moyen des ménages est nettement supérieur, voire le double dans 50 % des cas, à celui des ménages montréalais, si ce n'est pour le district de Sainte-Geneviève où ce revenu est sensiblement équivalent à ce point de comparaison. Une démarche de revitalisation commerciale est d'ailleurs en cours dans ce secteur. Les territoires de L'Île-Bizard et de Sainte-Geneviève sont principalement de type résidentiel et 67 % des ménages sont propriétaires par rapport à 36 % pour Montréal. L'arrondissement possède encore, à L'Île-Bizard, des espaces destinés aux lotissements résidentiels, lesquels doivent être développés en accord avec le plan d'urbanisme, dans le respect des politiques de protection et de mise en valeur des milieux naturels de ce territoire.

Le cadre de vie paisible, les espaces verts et le patrimoine bâti sont de puissants attraits pour les nouveaux venus dans l'arrondissement, principalement les familles avec enfants. L'accroissement rapide et la jeunesse de la population exercent cependant une pression accrue sur les services à offrir et fait, des transports et des loisirs, des enjeux de première importance. Pour ce qui est du service de transport public, environ 10 % des travailleurs l'utilisent dans sa forme actuelle. Quant au réseau routier, le prolongement du boulevard Jacques-Bizard vers l'autoroute 40 constitue une priorité, ce prolongement étant la seule façon de décongestionner les voies existantes aux heures de pointe. Pour ce qui est du développement social et des services de loisirs culturels et sportifs dédiés aux adolescents, l'arrondissement s'y intéresse particulièrement pour répondre aux besoins pressants.

⁽¹⁾ Source des statistiques : Statistiques Canada, Recensement de la population 2001

PLAN D'AFFAIRES

La situation budgétaire de l'arrondissement a été extrêmement serrée depuis la création de la Ville de Montréal. Après deux années de déficit (2002 et 2003), l'arrondissement a dégagé un léger surplus en 2004, situation que nous ne sommes pas sûr de pouvoir répéter en 2005. L'arrondissement est toujours confronté à la même réalité, c'est-à-dire, que les infrastructures sont entretenues mais sans ressources financières adéquates pour l'entretien préventif. Par contre, les services de proximité sont toujours fournis de façon très satisfaisante avec un souci d'amélioration continue.

La planification du territoire du nouvel arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève se fera toujours dans un esprit de préservation de l'environnement et de protection du caractère champêtre. Le chapitre d'arrondissement du plan d'urbanisme a été adopté en juin 2005. Le processus qui suivra en 2006 sera celui de la concordance de notre réglementation au plan d'urbanisme.

La mise en œuvre du plan d'urbanisme se répartira selon les objectifs suivants : la protection et la valorisation de nos milieux naturels et des espaces récréatifs, la mise en valeur du territoire et des activités agricoles, le développement harmonieux de la fonction résidentielle et commerciale, la revitalisation du secteur de Sainte-Geneviève et l'amélioration du réseau cyclable et de la desserte en transport.

Dans le cadre de la protection des milieux naturels, l'arrondissement a présenté, lors d'une consultation, un plan de concept préliminaire pour l'écoterritoire de L'Île-Bizard. L'intérêt des citoyens a démontré le besoin de mettre en œuvre un processus de concertation pour l'aménagement du territoire, ce projet débutera en 2006. Des objectifs s'intégreront parfaitement dans ce processus, par exemple, le développement résidentiel, le réseau cyclable, les activités agricoles.

La direction des travaux publics et de l'ingénierie poursuivra en 2006, les travaux de mise aux normes et d'amélioration des installations de parcs et espaces verts. Cet effort se traduira par l'injection de 400 000 \$ dans le réaménagement de parcs existants. Concernant les infrastructures souterraines, l'arrondissement procédera à une réfection majeure de la conduite d'aqueduc dans le secteur Bellerive de Sainte-Geneviève. L'arrondissement poursuivra également son programme d'entretien routier.

Dans le cadre de la politique de l'arbre adoptée par la Ville de Montréal, l'arrondissement débutera en 2006 un inventaire forestier urbain des arbres publics de rues et des parcs de son territoire. Un programme d'entretien et de plantation sera instauré pour assurer la bonne santé du patrimoine arboricole existant et favoriser la biodiversité du milieu en regard des essences existantes et futures. Pour inaugurer l'an UN du nouvel arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, la Division des communications proposera une nouvelle identité visuelle, un logo spécifique à l'arrondissement ainsi que ses produits dérivés.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Un nouveau plan de communication sera rédigé en collaboration avec les différentes directions. La diffusion régulière des publications de l'arrondissement : quatre (4) numéros du journal d'arrondissement, Les Eaux Vives et trois (3) Répertoires des activités et des services de l'arrondissement sera réévaluée et des propositions seront faites en tenant compte des nouveaux outils mis en place.

L'utilisation de deux systèmes d'information implantés durant l'année 2005, GDC et Sherlock, sera renforcée. Le suivi et la mise à jour s'intensifieront pour le système GDC tandis que le système Sherlock fera l'objet d'un développement continu en collaboration avec les directions.

La mise à jour et la bonification constantes du tout nouveau site Internet de l'arrondissement conçu et mis en ligne au début de l'année 2006 seront assurées en collaboration avec les différentes directions. À cette nouvelle source d'information, s'ajoutera l'installation d'un système qui permettra la diffusion de messages d'informations municipales sur les postes téléphoniques lors des appels en attente ou en dehors des heures d'ouverture.

Concernant la sécurité publique, après sa réorganisation et la restructuration de ses activités en 2005, nous procéderons à un redéploiement des effectifs et des ressources en fonction de la configuration du nouvel arrondissement.

En ce qui a trait aux sports et loisirs, l'arrondissement collabore avec les administrateurs de l'organisme à but non lucratif qu'est le Complexe sportif Saint-Raphaël dans leur démarche de financement et de redressement de la situation actuelle.

La division Culture et Bibliothèques, tient à maintenir et à améliorer son entente de diffusion culturelle avec la Salle Pauline-Julien en favorisant le développement de ce pôle culturel d'envergure régionale à Sainte-Geneviève. La Bibliothèque de L'Île-Bizard, ayant subi une cure de rajeunissement de tout près de 600 000 \$, prévoit bonifier son offre de service aux citoyens. L'arrondissement se donne maintenant comme objectif de développer la bibliothèque municipale scolaire de Sainte-Geneviève, en partenariat avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois. La population bénéficiera d'un pôle unique de services administratifs puisque l'équipe de gestion Sports, Loisirs et Développement social ainsi que Culture et Bibliothèques sera regroupée dans les mêmes bureaux administratifs du Centre socioculturel, récemment rénovés au coût de 250 000 \$.

CHOIX BUDGÉTAIRES

À la suite de la défusion du secteur Sainte-Anne-de-Bellevue, le budget de dépenses de l'arrondissement totalise 10 409,8 \$ pour 2006. Les revenus autonomes prévus sont de 929,9 \$ en hausse de 116,3 \$ par rapport à 2005. L'effectif de l'arrondissement sera en 2006, de 97 années-personnes. L'absence de marge de manœuvre dans le budget de fonctionnement de l'arrondissement ne permet pas de réels « choix budgétaires » si ce n'est celui de maintenir l'offre de services actuellement offerts à la population.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffé	0,4	0,4	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	14,2	14,2	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	11,4	11,4	-
Transport	Voirie municipale	0,0	0,0	-
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	17,0	17,0	-
	Transport collectif et autres	5,0	5,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	127,5	127,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	31,7	31,7	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	21,0	21,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	63,7	79,7	25,1
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	9,9	9,9	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	42,4	42,4	-
	Patinoires intérieures et extérieures	83,0	80,0	(3,6)
	Piscines, plages et ports de plaisance	39,5	39,5	-
	Parcs et terrains de jeu	266,3	369,7	38,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	28,3	28,3	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	52,3	52,2	(0,2)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		8 576,4	9 479,9	10,5
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		9 390,0	10 409,8	10,9

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	693,5	775,5	11,8
Autres revenus	80,1	96,1	20,0
Transferts	40,0	58,3	45,8
Montant d'équilibre ¹	8 576,4	9 479,9	10,5
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	9 390,0	10 409,8	10,9

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	26,8	38,0	41,8
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	1 037,9	1 082,0	4,2
	Greffe	496,7	511,8	3,0
	Gestion du personnel	7,4	0,0	(100,0)
	Autres	167,9	167,9	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	212,8	192,2	(9,7)
Transport	Voirie municipale	1 122,3	1 248,9	11,3
	Enlèvement de la neige	666,7	790,7	18,6
	Éclairage des rues	253,1	281,5	11,2
	Circulation et stationnement	87,9	120,1	36,6
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	32,3	41,0	26,9
	Réseau de distribution de l'eau potable	263,5	332,6	26,2
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	190,9	227,7	19,3
	Déchets domestiques	852,9	864,0	1,3
	Matières secondaires	149,2	150,0	0,5
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	16,4	14,6	(11,0)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	466,4	462,7	(0,8)
	Promotion et développement économique	72,3	7,3	(89,9)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	319,4	419,0	31,2
	Patinoires intérieures et extérieures	433,9	503,2	16,0
	Piscines, plages et ports de plaisance	184,4	187,1	1,5
	Parcs et terrains de jeu	1 253,6	1 590,0	26,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	367,9	401,9	9,2
	Centres communautaires – activités culturelles	76,5	88,4	15,6
	Bibliothèques	627,4	687,2	9,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	3,5	0,0	(100,0)
Total		9 390,0	10 409,8	10,9

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		1 775,7			19,3
Professionnels et cols blancs		1 763,1			41,7
Cols bleus		2 099,1			36,0
	4 896,8	5 637,9	15,1	96,0	97,0
Biens, services et autres objets de dépenses	4 493,2	4 771,9	6,2		
Total du budget de fonctionnement	9 390,0	10 409,8	10,9		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : un arrondissement dynamique

Pour la première fois depuis 40 ans, la population de l'arrondissement a connu une croissance au cours des dernières années. Entre 1996 et 2001, elle a été de 2,3 %, ce qui équivaut à l'augmentation observée à Montréal. Toutefois, cette évolution a été très variable sur le territoire. En effet, l'essentiel de cette croissance a eu lieu dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve avec une augmentation de 8 % de sa population. Par ailleurs, dans Mercier-Ouest, la population a légèrement diminué, tandis qu'elle est demeurée stable dans Mercier-Est.

Les résidants sont au nombre de 128 440 (Recensement de 2001), ce qui représente un peu plus de 7 % de la population de Montréal, en hausse de 2,3 % depuis 1996. L'arrondissement se classe donc parmi les cinq arrondissements les plus peuplés de Montréal. Notons que, depuis 1996, le nombre de jeunes de 20 à 24 ans a augmenté de 26,4 %.

Cette évolution de la population représente un changement majeur. Entre 1961 et 1991, Louis-Riel était le seul secteur qui avait connu une croissance de sa population. Au contraire, dans Hochelaga-Maisonneuve, la décroissance s'est poursuivie jusqu'en 1996. Entre 1961 et 1996, il y a eu une diminution de 48 % de la population dans ce quartier.

Notons que, entre 1996 et 2001, l'augmentation de la population dans Hochelaga-Maisonneuve est surtout redevable à l'arrivée des jeunes travailleurs âgés de 20 à 24 ans. Pour leur part, les populations de Mercier-Est et de Mercier-Ouest ont connu une augmentation du nombre de personnes âgées. Le phénomène général du vieillissement de la population ne s'exprime donc pas de façon uniforme sur le territoire.

Les citoyens habitent trois grands ensembles résidentiels distincts : Louis-Riel au nord, Mercier et Tétéaultville à l'est, Hochelaga-Maisonneuve à l'ouest. Ces secteurs sont détachés les uns des autres par de grandes zones industrielles et par des artères majeures telles que le pont tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, l'autoroute 25 et la rue Notre-Dame.

De tous les arrondissements de Montréal, c'est dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qu'il y a le plus grand nombre de personnes parlant le français à la maison, soit 92,9 %. L'anglais arrive en deuxième place avec 2,4 %. Suivent l'italien avec 0,8 %, le vietnamien avec 0,7 % et l'espagnol avec 0,5 %.

L'arrondissement compte une population immigrante de 15 135 personnes, soit 12,1 % des résidants. C'est moins que sur l'ensemble du territoire montréalais, avec 27,6 %. Toutefois, entre 1996 et 2001, l'augmentation de la population immigrante dans l'arrondissement a été de 14,2 %. Les principaux pays d'origine sont l'Italie, le Vietnam, l'Algérie et la France.

Selon le Recensement des établissements et de l'emploi à Montréal (REEM 2000), 35 % des emplois appartiennent au secteur des services à la consommation, dont 40 % sont attribuables

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

au commerce de détail. Soulignons une croissance importante de plus de 95 % dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, et de 60 % dans les secteurs de la fabrication, du commerce en gros et du transport.

Par ailleurs, les organismes à but non lucratif et les coopératives sont très présents dans la vie économique de l'arrondissement. Le revenu moyen des ménages est de 39 152 \$, alors qu'il est de 49 429 \$ à Montréal.

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve compte trois parcs industriels qui regroupent une centaine d'entreprises.

Le port de Montréal occupe une place privilégiée par sa localisation et par son rôle économique marquant. En effet, il s'agit de l'un des ports intérieurs les plus fréquentés du globe et l'un des principaux centres de transbordement du trafic transatlantique de conteneurs.

L'arrondissement abrite un pôle récréotouristique important, soit le Parc olympique ainsi que le Biodôme. Côté culturel, il y a le théâtre Denise-Pelletier, le musée du Château Dufresne, deux maisons de la culture, Mercier et Maisonneuve, et quatre bibliothèques, Hochelaga, Langelier, Maisonneuve et Mercier.

Enfin sur le plan des infrastructures sportives, le complexe Charbonneau-Richard (Centre Pierre-Charbonneau et aréna Maurice-Richard) ainsi que le centre sportif du Parc olympique offrent des lieux de pratique sportive de haut niveau qui peuvent aussi servir à l'organisation d'événements publics majeurs : expositions, congrès, colloques et spectacles.

Enfin, l'évolution sociale, urbaine et économique de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve au cours des prochaines années sera grandement conditionnée par un certain nombre de projets structurants, annoncés ou envisagés, et dont il est essentiel de tenir compte.

Ce sont :

- les projets reliés à la mise en valeur des installations olympiques;
- le redéveloppement du site des Fonderies canadiennes d'acier;
- le redéveloppement du site Contrecoeur;
- le projet de développement résidentiel Les Cours LaFontaine;
- le projet de modernisation de la rue Notre-Dame;
- le parachèvement de la Place Valois;
- la transformation de la caserne en maison de la culture Maisonneuve.

Situé dans l'est de Montréal, l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve occupe un vaste territoire de plus de 24,5 km², le cinquième en importance à Montréal. Il est borné au nord par les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, de Saint-Léonard et d'Anjou; au sud par le fleuve Saint-Laurent; à l'est par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles; à l'ouest par l'arrondissement de Ville-Marie.

PLAN D'AFFAIRES

L'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve poursuit pour l'année 2006 le plan d'affaires amorcé en 2005 autour de quatre axes ciblés dans une perspective de services aux citoyens.

Nous visons à améliorer le niveau de propreté sur la voie publique au niveau de la collecte des gros morceaux.

Nous continuons de vouloir faire profiter les citoyens des arrondissements voisins ainsi que nos citoyens des services et des installations de nos arrondissements respectifs au niveau de la Culture, des sports et loisirs.

Nous désirons également élargir l'accessibilité à l'information provenant de l'arrondissement aux citoyens, par la production d'un journal saisonnier.

Enfin, nous poursuivons les actions dans le but de réduire le nombre de nos accidents de travail, afin de réduire les coûts d'indemnisation qui s'y rattachent et qui, à moyen terme, seront sous la responsabilité budgétaire de l'arrondissement.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'enveloppe budgétaire transmise à l'arrondissement par l'administration municipale était de 61 834 500 \$ pour les dépenses et de 2 073 200 \$ pour les recettes, pour une dotation nette de 59 761 300 \$. Les ressources humaines sont de 533,2 années-personnes.

Nous présentons un budget de 62 651 100 \$ pour les dépenses et de 2 223 200 \$ pour les recettes, pour une dotation nette de 60 427 900 \$. Les ressources humaines sont de 538,9 années-personnes. L'équilibre budgétaire sera respecté par une affectation du surplus de l'arrondissement de 666 600 \$.

L'enveloppe transmise, comporte une augmentation de près de 3,0 M\$ au niveau du budget de dépenses et résulte pour 0,9 M\$ de crédits additionnels accordés à l'arrondissement au chapitre de la dotation dynamique et évolutive, représentant une hausse de 1,5 %. Des transferts de responsabilité liés entre autres à la décentralisation de la fonction Ressources humaines, des associations régionales sportives et de la gestion immobilière nous donnent un autre ajustement de 1,2 M\$. Des crédits de 0,6 M\$ sont également prévus pour couvrir pour 2006 nos obligations reliées aux ajustements salariaux découlant des diverses conventions collectives. Des crédits dédiés à la propreté de 0,2 M\$ sont également accordés.

Des insuffisances de plus de 900 000 \$ ont dû être comblées pour nos divers contrats de neige et matières résiduelles, ainsi que pour le carburant et l'électricité. Ces ajustements ont été évalués selon des paramètres minimaux d'indice des prix à la consommation et du prix du carburant.

De plus, en 2006, l'arrondissement se voit doté de quatre nouveaux emplacements dont la maison de la culture Maisonneuve, les nouveaux locaux des loisirs Ste-Claire, l'agrandissement du chalet du parc Pierre-Bédard et le chalet de parc Champêtre pour lesquels des frais d'exploitation de près de 270 000 \$ sont requis.

Des mesures d'économie interne ont dû être mises de l'avant. Nous avons coupé dans nos crédits pour services professionnels et pris en considération une partie d'une augmentation récurrente de nos recettes qui se démarque depuis 2004, particulièrement au niveau de l'émission de permis.

Nous présentons un budget 2006 équilibré, en puisant dans nos surplus et qui maintient les services à la population.

Cette mise à niveau, par l'affectation de nos surplus, est nécessaire, tel que déjà mentionné, afin de pallier à nos obligations dans le cadre d'une dotation budgétaire inadéquate qui se perpétue depuis maintenant cinq ans.

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffé	0,0	6,6	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,3	0,3	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	27,5	27,5	-
Transport	Voirie municipale	149,9	211,4	41,0
	Enlèvement de la neige	0,0	19,8	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	122,0	53,5	(56,1)
	Transport collectif et autres	0,0	4,8	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	22,7	22,7	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,4	0,4	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	910,8	1 130,0	24,1
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	3,6	0,0	(100,0)
	Autres	25,8	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	54,9	73,9	34,6
	Patinoires intérieures et extérieures	447,0	447,0	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	5,0	5,0	-
	Parcs et terrains de jeu	46,1	50,1	8,7
	Expositions, foires et autres activités récréatives	57,1	57,1	-
	Centres communautaires – activités culturelles	10,4	10,4	-
	Bibliothèques	102,7	102,7	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	17,9	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		57 907,4	59 761,3	3,2
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	666,6	-
Total		59 911,5	62 651,1	4,6

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 389,6	1 404,3	1,1
Autres revenus	614,5	818,9	33,3
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	57 907,4	59 761,3	3,2
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	666,6	-
Total	59 911,5	62 651,1	4,6

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	225,0	225,0	-
	Application de la loi	16,2	16,7	3,1
	Gestion financière et administrative	3 288,7	3 456,3	5,1
	Greffe	715,8	743,2	3,8
	Gestion du personnel	646,0	817,9	26,6
	Autres	747,8	763,7	2,1
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	372,9	379,8	1,9
Transport	Voirie municipale	6 686,7	6 613,0	(1,1)
	Enlèvement de la neige	10 373,4	10 973,1	5,8
	Éclairage des rues	1 400,8	1 410,4	0,7
	Circulation et stationnement	1 133,7	984,6	(13,2)
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 339,4	1 502,2	12,2
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	1 156,0	1 385,4	19,8
	Déchets domestiques	5 521,7	5 679,2	2,9
	Matières secondaires	2 094,4	2 165,0	3,4
	Élimination des matériaux secs	764,0	764,0	-
	Protection de l'environnement et autres	33,0	33,1	0,3
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	44,0	44,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 312,2	1 359,3	3,6
	Promotion et développement économique	252,2	258,8	2,6
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	6 013,8	6 382,0	6,1
	Patinoires intérieures et extérieures	3 555,3	3 994,0	12,3
	Piscines, plages et ports de plaisance	2 490,9	2 330,5	(6,4)
	Parcs et terrains de jeu	4 760,6	5 005,8	5,2
	Expositions, foires et autres activités récréatives	1 087,4	1 201,4	10,5
	Centres communautaires – activités culturelles	1 903,3	2 116,1	11,2
	Bibliothèques	1 976,3	2 046,6	3,6
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		59 911,5	62 651,1	4,6

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 864,6			48,7
Professionnels et cols blancs		10 685,8			181,6
Cols bleus		17 834,1			308,6
	31 860,9	33 384,5	4,8	536,4	538,9
Biens, services et autres objets de dépenses	28 050,6	29 266,6	4,3		
Total du budget de fonctionnement	59 911,5	62 651,1	4,6		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Montréal-Nord.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Montréal-Nord s'étend sur une superficie de 11 km². À l'instar d'autres arrondissements densément peuplés, Montréal-Nord a constaté, pendant plus de 25 ans, une diminution constante de sa population. Or, cette population, qui était en décroissance depuis tant d'années, a connu une hausse de 5,1 % entre 1996 et 2004, atteignant 85 800 habitants.

Les citoyens de Montréal-Nord sont en moyenne plus âgés, moins scolarisés et moins bien nantis que la moyenne des Montréalais. Par ailleurs, la proportion des communautés culturelles et celle des personnes âgées y sont en progression.

À Montréal-Nord, où 72 % des résidants sont locataires, le logement est un enjeu préoccupant. Certes, le parc d'habitations de l'arrondissement offre une grande diversité de logements à des prix relativement abordables. Mais, une partie assez importante de l'inventaire nécessite des travaux de mise aux normes, particulièrement dans les immeubles à logements multiples.

Sur le plan économique, l'arrondissement compte un grand nombre de petites et moyennes entreprises industrielles, spécialisées principalement dans les domaines de l'alimentation et de l'usinage de métaux. Il n'y reste plus d'espace vacant pour de nouvelles entreprises et certaines zones industrielles sont carrément vétustes. Il s'y trouve toutefois un très grand nombre de petits commerces, partout sur le territoire. Depuis juin 2003, les entreprises de Montréal-Nord peuvent compter sur l'appui d'un CLD (Centre local de développement) pour les soutenir dans leurs projets d'expansion.

L'arrondissement de Montréal-Nord est quadrillé par près de 180 kilomètres de rues. Autre fait à souligner en ce qui concerne les infrastructures de transport, les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX compensent certaines lacunes du réseau autoroutier qui relie Montréal à la Rive-Nord; ces boulevards sont donc très sollicités par les véhicules lourds, ce qui constitue une nuisance pour les résidants qui habitent à proximité de ces boulevards.

Bien pourvu en espaces verts, l'arrondissement s'enorgueillit de la qualité de l'air sur son territoire. La plupart des rues sont bordées d'arbres matures, et plus de 50 % des berges ont été aménagées au profit des citoyens. Par contre, à l'instar d'autres communautés moins bien nanties, les grands dossiers environnementaux ne constituent pas une préoccupation prioritaire aux yeux des citoyens. Bien que les organismes environnementaux ne soient malheureusement pas très actifs à Montréal-Nord, plusieurs citoyens ont réclamé une collecte sélective des déchets en 2002 et, depuis le 4 août 2003, les citoyens de Montréal-Nord bénéficient de ce service.

Montréal-Nord offre des activités culturelles, de loisirs et de sports très variées et abondantes. Le taux de participation à ces activités est d'ailleurs très élevé. Si les activités de sports et de loisirs sont prises en main par divers organismes, il y a malheureusement peu d'organismes culturels, alors que les besoins en cette matière sont en croissance constante, particulièrement chez les personnes âgées et les nouveaux arrivants.

PLAN D'AFFAIRES

À la suite de l'adoption du plan d'action « Montréal-Nord en action » en novembre 2002, plus de 80 % des 116 actions alors identifiées ont été mises en place, dont plusieurs plans directeurs. Ces plans directeurs, qui sont dans le domaine du développement économique, du développement social, du développement culturel et du réaménagement des parcs, nous tracent la ligne à suivre pour les cinq prochaines années.

En 2006, l'impact majeur de la mise en place des éléments d'harmonisation des conventions collectives des employés cols blancs et cols bleus, limite le développement de nouveaux services à une exception près. Nous maintiendrons l'ensemble de nos services tout en préservant notre souci d'un service de qualité accessible à tous.

C'est sur le plan du développement social et culturel que se situe l'exception au niveau de l'offre de services. En effet, le 5 mai 2006, aura lieu l'ouverture officielle de la Maison culturelle et communautaire dans le secteur nord-est de l'arrondissement. Dès son ouverture, les citoyens de Montréal-Nord pourront y fréquenter la bibliothèque, assister à des spectacles, visiter des expositions et participer activement à diverses activités communautaires. Ce bâtiment géré par un conseil d'administration de onze personnes, dont neuf proviennent de différentes sphères de la communauté, se veut le fer de lance d'un grand projet de réanimation urbaine dans un des secteurs les plus défavorisés de Montréal. D'ailleurs, dans le cadre de ce vaste projet de réanimation urbaine, l'arrondissement a reçu, en septembre 2005, pour une deuxième année consécutive, un des trois prix d'excellence du Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour son projet « Soutien aux jeunes familles défavorisées ». Notre objectif est d'obtenir cette récompense pour une troisième année en 2006.

En matière de développement urbain, nous poursuivons notre étroite collaboration avec le Centre local de développement Montréal-Nord en priorisant plus particulièrement le support aux entreprises industrielles du secteur sud de l'arrondissement et en accentuant nos efforts auprès des jeunes entrepreneurs qui utilisent l'incubateur. Avec la création d'une association de marchands sur la rue de Charlevoix au début de l'année 2006, l'arrondissement s'impliquera activement comme partenaire dans le processus de revitalisation de cette rue commerçante située au cœur de l'arrondissement. Enfin, nous débuterons la démarche pour moderniser notre réglementation de zonage. En ce qui concerne l'environnement, nous poursuivrons nos efforts de promotion pour la collecte sélective et la collecte des résidus domestiques dangereux, et nous remettrons de l'avant deux nouveaux services qui ont été initiés en 2005, soit la collecte des sapins de Noël et la collecte des feuilles. Évidemment, les artères de Montréal-Nord seront toujours aussi fleuries en 2006.

Dans le domaine de la propreté, nous continuerons nos efforts de 2005 pour éliminer les graffitis, tant sur le domaine public que privé, pour réparer encore plus rapidement les nids-de-poule et pour bien entretenir nos terrains sportifs extérieurs.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget de dépenses de l'arrondissement de Montréal-Nord est de 36 899,1 \$ en 2006, ce qui représente 442 \$ par résident. Les revenus autonomes se chiffreront à 1 279,4 \$ en 2006 comparativement à 1 254,3 \$ en 2005. De façon générale, nous conserverons les mêmes tarifs en 2006; seuls les tarifs concernant les réparations des rues et des trottoirs, à la suite d'une coupe de rue demandée par une entreprise, seront majorés pour refléter le prix du marché et nous majorerons les tarifs liés aux demandes de dérogation mineure et d'amendement au zonage. Ce budget a été préparé sur la base de 348,6 années-personnes.

Le budget de l'arrondissement permettra de maintenir la qualité des services à laquelle la population de Montréal-Nord est habituée. L'ouverture de la Maison culturelle et communautaire, le 5 mai 2006, constituera la seule nouvelle offre de services en 2006.

Dans le but de répondre aux exigences prévues aux nouvelles conventions collectives des employés cols bleus et des employés cols blancs pour atteindre l'harmonisation des conditions de travail de l'ensemble des employés de la Ville de Montréal, il faut en 2006 ajouter un montant de 510 000 \$ au niveau de la rémunération et de 900 000 \$ en ce qui a trait aux avantages sociaux, plus particulièrement au niveau de notre contribution aux assurances collectives. De plus, pour les avantages sociaux, nous avons prévu un montant supplémentaire de 225 000 \$ eu égard à notre contribution au régime de retraite et de 180 000 \$ pour nos cotisations à la CSST.

À l'été 2006, nous devons renouveler nos contrats de collecte des déchets et de collecte sélective; en tenant compte du marché actuel, nous avons prévu une majoration importante de ces contrats et, à cette fin, nous avons inclus dans ces postes budgétaires un montant supplémentaire de 368 000 \$. Les fluctuations de prix du carburant nous ont amenés à majorer de 20 % ce poste budgétaire, soit un ajout de 60 000 \$.

C'est un montant de 1 435 000 \$ que prévoit le budget 2006 pour l'ouverture de la Maison culturelle et communautaire. Dans ce montant global, se retrouvent tous les coûts de main-d'œuvre y incluant les avantages sociaux, les frais d'entretien et de chauffage, l'acquisition de livres et documents pour la bibliothèque, l'achat de spectacles et d'expositions. Pour cette nouvelle offre de services, l'arrondissement percevra auprès des résidents de Montréal-Nord une taxe spéciale d'arrondissement de 0,07 \$ du cent dollars d'évaluation.

Arrondissement de Montréal-Nord

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefte	10,0	9,7	(3,0)
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	37,7	27,8	(26,3)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	143,0	82,0	(42,7)
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	42,5	42,0	(1,2)
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	226,1	255,9	13,2
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	0,0	150,0	-
	Patinoires intérieures et extérieures	364,0	329,0	(9,6)
	Piscines, plages et ports de plaisance	40,0	44,0	10,0
	Parcs et terrains de jeu	20,0	20,0	-
	Expositions, foires et autres activités récréatives	0,0	0,0	-
	Centres communautaires – activités culturelles	90,0	0,0	(100,0)
	Bibliothèques	270,0	308,0	14,1
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	11,0	11,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		31 560,5	33 615,7	6,5
Montant additionnel ²		0,0	2 004,0	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		32 814,8	36 899,1	12,4

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	768,7	784,8	2,1
Autres revenus	254,6	273,6	7,5
Transferts	231,0	221,0	(4,3)
Montant d'équilibre ¹	31 560,5	33 615,7	6,5
Montant additionnel ²	0,0	2 004,0	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	32 814,8	36 899,1	12,4

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	50,6	27,7	(45,3)
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	1 945,8	1 969,1	1,2
	Greffes	311,4	413,6	32,8
	Gestion du personnel	737,9	791,2	7,2
	Autres	1 075,6	1 142,1	6,2
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	54,7	89,8	64,2
Transport	Voirie municipale	3 356,3	3 849,0	14,7
	Enlèvement de la neige	4 361,2	4 484,1	2,8
	Éclairage des rues	570,8	569,4	(0,2)
	Circulation et stationnement	634,0	571,4	(9,9)
	Transport collectif et autres	69,4	1 080,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	54,4	52,5	(3,5)
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 057,9	1 089,6	3,0
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	698,9	777,1	11,2
	Déchets domestiques	2 918,9	3 355,3	15,0
	Matières secondaires	1 010,4	814,3	(19,4)
	Élimination des matériaux secs	0,0	266,8	-
	Protection de l'environnement et autres	66,7	0,0	(100,0)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	15,0	15,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 465,7	1 658,5	13,2
	Promotion et développement économique	206,5	237,5	15,0
	Rénovation urbaine	0,0	20,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	919,4	1 596,2	73,6
	Patinoires intérieures et extérieures	1 989,8	2 131,9	7,1
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 421,0	1 942,0	36,7
	Parcs et terrains de jeu	3 527,3	3 315,4	(6,0)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	555,3	0,0	(100,0)
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	3 285,5	3 934,0	19,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	444,4	702,6	58,1
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	10,0	3,0	(70,0)
Total		32 814,8	36 899,1	12,4

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 099,2			42,3
Professionnels et cols blancs		8 450,2			151,2
Cols bleus		9 703,3			155,1
	19 338,4	22 252,7	15,1	323,0	348,6
Biens, services et autres objets de dépenses	13 476,4	14 646,4	8,7		
Total du budget de fonctionnement	32 814,8	36 899,1	12,4		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Outremont.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Gracieusement déployé le long du versant est du mont Royal, l'arrondissement d'Outremont correspond précisément au territoire de l'ancienne Ville d'Outremont, qui fut fondée en 1875. Il compte quatre districts électoraux : le district de Jeanne-Sauvé, le district de Joseph-Beaubien, le district de Claude-Ryan et le district de Robert-Bourassa.

Quartier résidentiel de l'élite des milieux des affaires et des professions libérales, l'arrondissement compte une population de 23 211 habitants sur un territoire de 3,84 km².

Le français est la langue principale de 70 % des résidents de l'arrondissement et le revenu moyen par famille se situe à 73 219 \$. Cette population connaît toutefois depuis une quinzaine d'années une légère décroissance. Elle a effectivement enregistré une diminution de 3 % entre les années 1991 et 2001.

Sur le plan démographique, l'arrondissement d'Outremont compte plus de 25 % de résidents d'une autre origine que celle de la majorité francophone. Plusieurs de ceux-ci appartiennent à la communauté juive hassidique, dont la proportion au sein de la population augmente d'année en année.

Plusieurs grandes résidences bordent le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et s'étendent au-delà de celui-ci à flanc de montagne. L'arrondissement abrite aussi des maisons de ville, des duplex, des habitations en copropriété et des appartements, dont 49 % sont occupés par leur propriétaire. Il se distingue par un patrimoine architectural exceptionnel et une forêt urbaine qui doivent être fièrement préservés.

Le territoire de l'arrondissement d'Outremont est presque entièrement construit et a atteint sa pleine maturité, à l'exception de la cour de triage, située au nord, qui offre un potentiel de développement mixte soit de nature résidentielle et institutionnelle en partenariat avec l'Université de Montréal et les différents paliers de gouvernements. C'est pourquoi ce développement de la cour de triage est la priorité du conseil d'arrondissement. Les voies commerciales Bernard, Van Horne et Laurier Ouest comptent des restaurants et des boutiques qui sont parmi les plus recherchés des environs. L'arrondissement d'Outremont compte quelques-unes des meilleures écoles publiques et privées de la région.

La population d'Outremont bénéficie par ailleurs d'installations culturelles d'une très grande qualité, notamment le théâtre Outremont qui a récemment été rénové en une salle multidisciplinaire de 800 places. Au cours des prochaines années, des investissements importants devront être faits dans les infrastructures de l'arrondissement. Ces investissements seront nécessaires, notamment en 2005-2006 pour la réalisation d'un centre communautaire intergénérationnel, la réfection de nombreuses avenues et celle de certains bâtiments municipaux. Des investissements seront également requis dans les infrastructures souterraines, sans oublier l'aménagement d'une piste cyclable qui relierait l'arrondissement au réseau cyclable montréalais et donnerait accès au Mont Royal.

PLAN D'AFFAIRES

En 2006, l'arrondissement d'Outremont entend, de concert avec la ville centrale, mettre en oeuvre avec l'Université de Montréal le développement mixte de la cour de triage. Pour ce faire, l'arrondissement poursuivra ses démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir les subventions nécessaires pour réaliser ce projet d'envergure.

Concernant le Centre communautaire et de loisirs intergénérationnels d'Outremont, qui a fait l'objet d'une « priorité incontournable » au Sommet de Montréal, l'arrondissement a octroyé le contrat visant à la réalisation du Centre prévu pour avril 2006. Les travaux progressent normalement et respectent les budgets dévolus au projet.

En ce qui a trait au recyclage des matières résiduelles, l'arrondissement donne suite aux objectifs du Sommet de Montréal et intensifie de manière concrète son action dans ce domaine. Déjà, en 2003, une campagne appuyée par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008, laquelle correspond d'ailleurs au Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal, a donné des résultats probants. L'arrondissement entend accentuer son virage vert au cours des prochaines années. Plusieurs actions concertées sont encore envisagées en 2006 pour augmenter son rendement en cette matière. Compte tenu des succès obtenus, l'arrondissement vise à augmenter de 10 % sur 4 ans sa performance.

Dans le cadre du plan d'urbanisme de Montréal, l'arrondissement complétera en 2006 les phases de la mise en place du chapitre d'Outremont au niveau notamment de la refonte des règlements d'urbanisme en vigueur et plus particulièrement concernant le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le PIIA aura trois principaux objectifs : 1) assurer la préservation et le développement du remarquable patrimoine architectural de l'arrondissement; 2) actualiser les outils indispensables aux analyses du Comité consultatif d'urbanisme; 3) accélérer les procédures d'approbation des demandes de permis. Dans la foulée de cet exercice, la mise à jour du fichier signalétique sur le patrimoine architectural des bâtiments de l'arrondissement sera entreprise.

Enfin, le présent plan d'affaires tient compte du fait que la forêt urbaine de l'arrondissement, composée de plus de 5 600 arbres sur le domaine public, est âgée. Cette situation, dont l'enjeu est la conservation des caractéristiques particulières du paysage urbain et environnemental d'Outremont, nécessite que l'arrondissement mette en oeuvre une opération massive de remplacement au cours des 20 prochaines années, dans le contexte de la Politique de l'arbre de la Ville de Montréal qui a été mise en vigueur en 2005. À cet égard, en 2006, l'arrondissement doublera la plantation d'arbres prévue initialement pour atteindre 200 arbres par année.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Un budget de dépenses de 15 917,9 \$ permettra à l'arrondissement d'Outremont de maintenir la qualité des services offerts aux citoyens, le tout étant réalisé par un effectif de 105,5 années-personnes. Ce budget comprend une augmentation des dépenses de 1 390,0 \$ par rapport au budget comparatif de 2005. Ces crédits représentent des réaménagements internes aux dépenses de services professionnels et des ajustements aux postes de dépenses concernant la rémunération et les avantages sociaux.

Les nouvelles conditions applicables à la gestion des ressources humaines, en ce qui a trait à l'appariement des emplois, la fixation des conditions de travail, les plans d'assurances collectives, sont des facteurs déterminant de ce nouvel accroissement.

L'arrondissement se voit attribuer une somme de 54,9 \$ pour accroître ses efforts liés à la propreté des rues et parcs d'Outremont.

Enfin, au chapitre des revenus non fiscaux, l'enveloppe budgétaire est en progression de 9,7 % pour atteindre 1 896,4 \$. Ces revenus proviennent des activités de loisirs, des parcomètres, de l'imposition de droits ainsi que d'une subvention pour l'accompagnement d'handicapés et l'acquisition de livres.

Arrondissement d'Outremont

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffe	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	210,6	220,6	4,7
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	19,0	19,0	-
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	655,0	681,8	4,1
	Transport collectif et autres	0,1	0,1	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	150,0	231,9	54,6
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	6,5	56,5	769,2
	Patinoires intérieures et extérieures	114,5	114,5	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	10,4	10,4	-
	Parcs et terrains de jeu	257,6	257,6	-
	Expositions, foires et autres activités récréatives	110,8	110,8	-
	Centres communautaires – activités culturelles	132,7	132,7	-
	Bibliothèques	73,1	57,2	(21,8)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	3,3	3,3	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		12 784,3	14 021,5	9,7
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		14 527,9	15 917,9	9,6

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	80,7	80,7	-
Autres services rendus	1 383,6	1 470,4	6,3
Autres revenus	225,1	307,0	36,4
Transferts	54,2	38,3	(29,3)
Montant d'équilibre ¹	12 784,3	14 021,5	9,7
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	14 527,9	15 917,9	9,6

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	266,8	283,4	6,2
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	1 334,5	1 532,4	14,8
	Greffe	406,0	484,4	19,3
	Gestion du personnel	254,8	276,2	8,4
	Autres	216,9	162,1	(25,3)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	557,3	603,7	8,3
Transport	Voirie municipale	2 341,2	2 292,8	(2,1)
	Enlèvement de la neige	2 121,7	2 112,4	(0,4)
	Éclairage des rues	269,5	275,2	2,1
	Circulation et stationnement	492,9	501,9	1,8
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	35,0	35,5	1,4
	Traitement des eaux usées	17,0	16,7	(1,8)
	Réseaux d'égout	102,1	275,8	170,1
	Déchets domestiques	1 683,4	1 801,8	7,0
	Matières secondaires	290,0	320,0	10,3
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	571,1	696,1	21,9
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	714,9	710,7	(0,6)
	Patinoires intérieures et extérieures	355,8	450,6	26,6
	Piscines, plages et ports de plaisance	107,5	143,5	33,5
	Parcs et terrains de jeu	828,0	1 105,1	33,5
	Expositions, foires et autres activités récréatives	81,5	82,8	1,6
	Centres communautaires – activités culturelles	313,2	464,9	48,4
	Bibliothèques	763,9	823,3	7,8
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	402,9	466,6	15,8
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme	0,0	0,0	-
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		14 527,9	15 917,9	9,6

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
		2 704,0			32,0
		2 024,8			44,1
		2 301,0			29,4
	6 230,9	7 029,8	12,8	105,5	105,5
Biens, services et autres objets de dépenses	8 297,0	8 888,1	7,1		
Total du budget de fonctionnement		14 527,9	9,6		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé à l'extrémité nord-ouest de la ville, l'arrondissement se compose du secteur de l'ancienne ville de Roxboro d'une superficie de 2,07 km² et du secteur résidentiel et en plein développement de Pierrefonds, de 24,9 km². L'arrondissement longe la rivière des Prairies sur une distance de 29,5 kilomètres. La population qui compte 65 156 habitants (selon l'évaluation de l'Institut de la statistique du Québec) connaît l'un des plus importants taux de croissance de l'île. De vocation essentiellement résidentielle, 31 % des citoyens sont des locataires. Des petits commerces de quartier sont établis partout sur le territoire afin de permettre une proximité des services de base pour les citoyens.

Axé sur les jeunes familles, le groupe des 0-19 ans y représente près du tiers de la population. Le revenu total médian des ménages en 2000 était de 61 882 \$. Le recensement de 2001 indiquait que 11 % de la population a plus de 65 ans.

Le secteur de Roxboro étant saturé, le potentiel de développement est majeur dans la partie ouest du secteur Pierrefonds. Une portion de ce territoire fera l'objet d'un Plan détaillé de développement qui tiendra compte du Plan de transport qui définira le réseau routier et du Plan de protection des éco-territoires, des plateaux sportifs et des écoles.

Les activités récréatives sont abondantes, variées et de qualité. Elles visent à répondre principalement aux besoins des familles de la classe moyenne et des jeunes. Un parc régional est prévu dans le secteur des rapides du Cheval Blanc. Pierrefonds-Roxboro compte déjà 3 parcs nature, soit le nature, l'Anse-à-l'Orme et le Cap-Saint-Jacques. Une soixantaine de parcs de quartier sont aménagés pour le loisir des citoyens. Le dernier construit, le parc Deauville, compte six terrains de soccer, un sport très convoité dans la région. Des aménagements sont prévus pour diriger la piste cyclable du Tour de l'île à travers l'île de Roxboro qui doit être préservée pour la qualité de cet espace vert exceptionnelle.

À l'est, des plans sont préparés pour la construction d'un centre communautaire qui sera mis à la disposition des groupes qui œuvrent à l'est du boulevard des Sources.

PLAN D'AFFAIRES

L'administration du nouvel arrondissement Pierrefonds-Roxboro concentrera ses efforts en début d'année pour intégrer le personnel de Roxboro qui se joint à l'équipe de Pierrefonds et pour intégrer les services offerts à la population du secteur Roxboro à ceux dispensés à la population pierrefontaine. Un constat de l'état des infrastructures dans le secteur Roxboro devra être effectué en 2006.

Au niveau du développement durable, des argents et des énergies seront dépensés pour mettre en place les politiques de l'arbre, du développement durable et du développement économique. La planification du territoire dans l'ouest de Pierrefonds occupera beaucoup le quotidien des gestionnaires, puisque jumelée au plan de transport de l'Ouest-de-l'île, le développement du territoire, avec ses parcs, ses écoles, son réseau routier, ses plateaux sportifs viendront définir les activités de construction résidentielle des prochaines années en bordure de l'éco-territoire de l'Anse-à-l'Orme

Les systèmes de gestion informatique seront modifiés afin d'accueillir Simon, qui permettra une meilleure utilisation des systèmes de comptabilité, d'approvisionnement, de traitement de la paye et du PTI. À cela s'ajoute la venue de E-Cité, qui servira à mieux répondre au citoyen par des activités telles les transactions financières en ligne, un temps de réponse plus rapide en matière de gestion de l'information, l'implantation des réseaux GDC et GDT pour le traitement des plaintes et requêtes, etc.

La construction du centre communautaire de l'Est demeure une des plus grandes préoccupations de l'administration à cause du besoin grandissant de la clientèle qu'il desservirait. Plusieurs organisations qui oeuvrent auprès d'une population démunie dans ce secteur bénéficieraient de telles installations pour offrir un service adéquat à des citoyens qui méritent une qualité de vie égale à tous les autres citoyens de l'arrondissement. Ce projet viendra bonifier également la qualité de leur milieu de vie, objectif ultime en développement social.

Afin d'améliorer aussi le milieu de vie des citoyens qui habitent près du site d'enfouissement de matériaux secs des Entreprises environnementales Pierrefonds qui subissent les affres des odeurs émanant du site, l'arrondissement étudie la possibilité de permettre à l'exploitant d'ouvrir un centre de tri sur son site. Ce centre permettrait l'élimination des matériaux qui causent les odeurs en les retirant pour les diriger chez un recycleur. Tous les partenaires dans le dossier, le Service des infrastructures, transport et environnement de la ville centrale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, le Service de la sécurité incendie et la direction de la Santé publique se joignent à l'arrondissement pour trouver une solution définitive aux inconvénients que vivent les citoyens du secteur.

Un autre sujet sensible à l'administration et aux citoyens est la vitesse dans les zones résidentielles. Un programme de cônes qui incitent les automobilistes à ralentir a été instauré en 2004 et remporte un certain succès. Une activité de communication et de sensibilisation des citoyens sur le problème de la vitesse devra accompagner le programme.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Pour conserver une qualité de vie supérieure, l'administration souhaite maintenir son programme de subvention aux organismes sportifs, culturels et communautaires afin qu'ils puissent organiser une panoplie d'activités pour les citoyens de tous âges qui composent la population de Pierrefonds-Roxboro.

Des investissements seront effectués dans le programme de stabilisation de la berge, entre autres, sur le boulevard Lalande qui a subi les dommages causés par la crue des eaux de la rivière des Prairies au cours des ans. Un octroi a été obtenu du gouvernement du Québec qui s'engage à défrayer 50 % des coûts des travaux soit près de 400 000 \$.

Des sommes importantes seront consacrées au développement durable par le biais d'études détaillées qui seront effectuées pour tracer le portrait de l'aménagement du territoire dans l'ouest de Pierrefonds. Le tracé des réseaux routiers, du prolongement des boulevards Antoine-Faucon et de Pierrefonds, le plan de développement domiciliaire, l'installation de nouveaux plateaux sportifs, la construction d'écoles, l'aménagement de parcs régionaux et de quartier sont d'autant de projets qui découleront de la planification détaillée du secteur. Plusieurs intervenants travailleront avec l'arrondissement afin de définir les besoins et les objectifs visés comme les différents services centraux, le ministère de l'Environnement, les propriétaires des terrains à développer et les citoyens sous forme de consultation. La présence d'éco-territoires, de rives et de zones inondables devra être prise en considération pour assurer un développement respectueux des politiques établies et de l'environnement.

Dans le secteur du parc Dauville, l'arrondissement poursuivra l'aménagement de la piste cyclable au fur et à mesure que le développement domiciliaire se fera dans le secteur. Il serait souhaitable également d'aménager la piste cyclable qui traversera l'île de Roxboro.

Au plan environnement, du personnel formé sera requis pour procéder à l'inventaire des arbres dans les rues et dans les parcs tel que l'exige la nouvelle politique de l'arbre. La présence d'une personne qualifiée sera nécessaire aussi pour la gestion et l'application du règlement sur les pesticides. Au nouveau programme de collecte des feuilles s'ajoute une collecte des arbres de Noël. Si le programme de recyclage dans les 9 logements et plus est retardé, il y aurait lieu d'ajouter des cloches de recyclage à celles déjà installées dans les quartiers de haute densité. L'arrondissement adhère également au nouveau programme sur la propreté et fera le nécessaire pour atteindre les objectifs.

Les coûts élevés du pétrole et des produits dérivés ainsi que les coûts du transport viennent augmenter les dépenses qui ont été compressées depuis plusieurs années. L'harmonisation de toutes les conventions collectives et la fusion avec Roxboro coûtent plus cher que la dotation que l'arrondissement recevra en compensation. À cause de tous ces facteurs et afin de maintenir une bonne qualité de services aux citoyens, l'arrondissement devra considérer une augmentation du taux de taxes en 2006.

Arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	39,5	39,5	-
	Greffes	3,0	3,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	368,2	370,6	0,7
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	45,0	47,0	4,4
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,5	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	4,5	0,0	(100,0)
	Matières secondaires	100,0	90,0	(10,0)
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	44,0	39,5	(10,2)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	171,2	132,3	(22,7)
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	96,8	86,6	(10,5)
	Patinoires intérieures et extérieures	323,6	331,9	2,6
	Piscines, plages et ports de plaisance	0,0	0,0	-
	Parcs et terrains de jeu	37,0	35,0	(5,4)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	2,9	5,5	89,7
	Centres communautaires – activités culturelles	78,0	79,0	1,3
	Bibliothèques	397,3	417,5	5,1
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	90,7	54,8	(39,6)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		24 270,2	27 012,9	11,3
Montant additionnel ²		0,0	1 037,9	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		26 072,4	29 783,0	14,2

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 363,5	1 489,7	9,3
Autres revenus	126,0	126,0	-
Transferts	312,7	116,5	(62,7)
Montant d'équilibre ¹	24 270,2	27 012,9	11,3
Montant additionnel ²	0,0	1 037,9	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	26 072,4	29 783,0	14,2

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars et en années-personnes)

--	--	--	--



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

En plein coeur de Montréal, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal occupe un territoire de 7,7 km² où vivent plus de 101 364 personnes. Ses 13 096 habitants au km² lui confèrent le titre de l'arrondissement le plus densément peuplé au Canada. La population est francophone à plus de 80 % et plusieurs communautés culturelles y cohabitent, la plus importante étant la communauté portugaise.

Le Plateau-Mont-Royal compte 56 800 logements, dont plus de la moitié ont été bâtis avant 1946. De 1991 à 2001, le nombre de logements a augmenté de 7 %. Pendant la même période, le nombre de propriétaires a augmenté de 39 %, tandis que le nombre de locataires a stagné pour former 78 % des ménages. Le patrimoine, l'architecture et le logement constituent des enjeux urbains et sociaux importants.

L'attrait du Plateau a permis au secteur immobilier de connaître un essor sans précédent. Les gens se disputent les habitations et le prix des immeubles, toutes catégories confondues, a enregistré une croissance moyenne de 32 % entre 1997 et 2002. La richesse relative du Plateau-Mont-Royal est toutefois trompeuse, puisque l'arrondissement requiert des investissements majeurs dans son capital bâti, ses infrastructures et ses installations publiques.

Sa réputation d'arrondissement branché s'explique, entre autres, par la jeunesse de sa population, dont près de la moitié fait partie du groupe des 20 à 39 ans, et par une scolarisation plus élevée que la moyenne montréalaise. Les nouvelles tendances y naissent, s'y développent.

La vie de quartier est intense et une centaine d'événements locaux ou régionaux ont lieu chaque année, de mai à septembre. Les citoyens s'approprient leurs quatre grands parcs et la soixantaine d'espaces verts. La notoriété du Plateau, sa position géographique centrale, l'intensité et la diversité de sa vie culturelle lui apportent un flot quotidien de visiteurs équivalent à sa population (source : enquête origines – destinations).

L'activité économique est florissante sur le Plateau-Mont-Royal. Après le quartier des affaires, l'arrondissement est le plus souvent choisi par les petits entrepreneurs. On y répertorie près de 5 000 établissements d'affaires, dont la majorité dans les domaines du multimédia, de la culture et de l'alimentation. Les entreprises plus traditionnelles, quant à elles, bordent les voies ferrées à l'est et au nord.

Les citoyens du Plateau-Mont-Royal sont soucieux du maintien de leur vie de quartier et de la préservation de la qualité du cadre bâti, tout en manifestant une ouverture à la nouveauté. La situation géographique centrale du Plateau fait que la circulation et les problématiques sociales constituent des préoccupations majeures. La densité de la circulation, les rues étroites et les questions de transport exigent la recherche de solutions novatrices pour améliorer la qualité de vie des résidents.

PLAN D'AFFAIRES

En plus de maintenir le niveau des services offerts aux citoyens, en 2006, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal entend mettre de l'avant les orientations découlant du chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme de Montréal, adopté en 2005. L'arrondissement compte notamment souscrire aux principes de développement durable en matière d'aménagement du territoire, menant à des actions aux dimensions environnementales, économiques et d'équité sociale.

Conformément aux différents plans de développement métropolitains, tels que le Plan de transport et le Plan stratégique de développement durable, l'arrondissement orientera ses stratégies d'action et de réalisation vers l'atteinte des objectifs montréalais. De plus, le Plateau-Mont-Royal poursuivra ses efforts afin d'améliorer la propreté sur son territoire.

Les installations culturelles et sportives du Plateau-Mont-Royal sont parmi les plus prisées de Montréal. L'arrondissement entend donc poursuivre la mise en œuvre des moyens pour améliorer l'offre et la prestation de services et la qualité des équipements culturels et sportifs fortement sollicités par le milieu. La mise en place des conditions de réalisation d'un pôle culturel, communautaire et civique autour du métro Mont-Royal demeure au cœur de nos priorités.

Le territoire du Plateau-Mont-Royal possède un patrimoine bâti, urbain et naturel d'une grande richesse. Par l'application des divers règlements, entre autres, d'urbanisme, et la promotion de la protection du patrimoine architectural et végétal, l'arrondissement veut préserver le caractère spécifique des quartiers.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'arrondissement du Plateau Mont-Royal n'a pas fourni ses choix budgétaires.

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefe	0,0	22,6	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,3	0,3	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	32,6	32,6	-
Transport	Voirie municipale	98,2	123,9	26,2
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	481,1	481,1	-
	Transport collectif et autres	0,0	21,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	3,6	3,6	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,1	0,1	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 527,4	1 677,2	9,8
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	1,1	1,0	(9,1)
	Autres	22,3	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	26,8	26,8	-
	Patinoires intérieures et extérieures	147,3	147,3	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	69,5	69,5	-
	Parcs et terrains de jeu	186,5	190,5	2,1
	Expositions, foires et autres activités récréatives	21,9	21,9	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	83,8	83,8	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	11,1	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		47 984,5	49 403,8	3,0
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	888,3	-
Total		50 698,1	53 195,3	4,9

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	2 190,5	2 277,0	3,9
Autres revenus	523,1	626,2	19,7
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	47 984,5	49 403,8	3,0
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	888,3	-
Total	50 698,1	53 195,3	4,9

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	419,8	627,0	49,4
	Application de la loi	134,6	277,3	106,0
	Gestion financière et administrative	2 752,2	2 459,1	(10,6)
	Greffe	267,8	414,2	54,7
	Gestion du personnel	594,6	680,6	14,5
	Autres	890,2	863,0	(3,1)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	120,5	132,3	9,8
Transport	Voirie municipale	7 271,2	7 470,4	2,7
	Enlèvement de la neige	7 299,7	7 933,3	8,7
	Éclairage des rues	271,7	325,2	19,7
	Circulation et stationnement	1 264,7	1 545,7	22,2
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	53,3	71,5	34,1
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 498,1	1 556,9	3,9
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	465,4	553,9	19,0
	Déchets domestiques	5 197,4	6 004,3	15,5
	Matériaux secondaires	1 744,4	2 426,7	39,1
	Élimination des matériaux secs	887,6	829,7	(6,5)
	Protection de l'environnement et autres	18,0	18,4	2,2
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	252,4	226,3	(10,3)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 941,8	2 048,3	5,5
	Promotion et développement économique	249,9	265,0	6,0
	Rénovation urbaine	144,0	178,6	24,0
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	4 326,6	4 216,8	(2,5)
	Patinoires intérieures et extérieures	1 680,4	1 551,2	(7,7)
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 798,4	1 982,6	10,2
	Parcs et terrains de jeu	5 063,6	4 897,4	(3,3)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	485,4	473,9	(2,4)
	Centres communautaires – activités culturelles	567,4	552,9	(2,6)
	Bibliothèques	2 123,6	2 143,7	0,9
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	913,4	469,1	(48,6)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		50 698,1	53 195,3	4,9

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 273,7			41,2
Professionnels et cols blancs		10 723,0			177,0
Cols bleus		12 834,0			205,9
	26 431,0	27 830,7	5,3	417,9	424,1
Biens, services et autres objets de dépenses	24 267,1	25 364,6	4,5		
Total du budget de fonctionnement	50 698,1	53 195,3	4,9		

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé à l'extrémité est de l'île de Montréal et délimité, notamment, par la rivière des Prairies au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, l'arrondissement couvre une superficie de 42,41 km², ce qui en fait le deuxième plus grand territoire de l'île. Sur le plan démographique, la population diversifiée de l'arrondissement se chiffre à 106 270 personnes, ce qui en fait le sixième plus peuplé de l'île. Plus de 50 % des immeubles résidentiels sont de type unifamilial et 60 % des ménages de l'arrondissement sont propriétaires, ce qui représente près du double de la moyenne observée à Montréal.

Plus des deux tiers du territoire sont à vocation résidentielle, tandis que 15 % de la superficie est allouée aux espaces verts et 19 % est occupée par des activités industrielles, commerciales et institutionnelles. Le territoire de l'arrondissement présente un important potentiel de développement résidentiel et commercial. Toutefois, les développements futurs sont compromis, car le seuil de capacité d'accueil étant atteint, de nouvelles infrastructures sont nécessaires avant de poursuivre l'agrandissement des secteurs d'urbanisation. Le nombre d'unités de logement de l'arrondissement est passablement supérieur à la moyenne des arrondissements de la Ville de Montréal puisque l'on compte, à ce jour, environ 40 000 unités.

L'arrondissement est desservi par un réseau routier comportant cinq axes est-ouest, soit deux artères panoramiques et trois artères principales, avec entre autres la rue Sherbrooke, dont une portion fait l'objet d'un réaménagement complet. Les liens nord-sud sont en contrepartie limités, nuisant ainsi au plein développement de l'arrondissement. Par ailleurs, l'arrondissement compte près de 38 km de rues en macadam à normaliser. De plus, le transport collectif présente des lacunes au niveau de la desserte locale, et ce, malgré des efforts consentis pour améliorer le service aux heures de pointe.

L'industrie pétrochimique est active à l'arrondissement, ce qui confère une importance particulière au plan des mesures d'urgence. De plus, l'arrondissement détient un excellent potentiel de développement industriel à travers ses six parcs industriels.

Dû à son développement récent, l'arrondissement compte peu d'infrastructures récréotouristiques. Toutefois, les activités culturelles, sportives et de loisirs offertes répondent aux besoins actuels, mais la demande pour ces activités ne cesse de s'accroître compte tenu du fort pouvoir d'attraction que l'arrondissement exerce auprès des familles.

PLAN D'AFFAIRES

Les citoyens et les partenaires de l'arrondissement s'attendent à ce qu'une priorité soit donnée aux enjeux définis à l'occasion du Sommet de Montréal et du sommet local. C'est pourquoi le présent plan d'affaires est conçu autour des trois enjeux suivants.

1. Développement industriel, commercial, résidentiel et les infrastructures afférentes

Par l'adoption de son chapitre du Plan d'urbanisme de Montréal, l'arrondissement a clairement établi ses priorités en matière de développement du territoire et de la qualité des aménagements urbains, et ce, dans une perspective de développement durable. Le Chapitre de l'arrondissement comporte cinq enjeux. Le premier vise la maturation urbaine des milieux de vie en s'assurant, entre autres, d'une planification rigoureuse des terrains vacants et en favorisant une desserte commerciale, culturelle et communautaire adéquate. La mise en valeur du parcours riverain, principalement le boulevard Gouin et la rue Notre-Dame, et la mise en valeur patrimoniale de la pointe de l'île constituent le second enjeu pour l'arrondissement. Le troisième enjeu est l'optimisation des espaces industriels et la gestion de leurs interfaces avec les secteurs résidentiels pour assurer une cohabitation efficace entre les différentes activités. L'amélioration des déplacements des personnes et des marchandises constitue le quatrième enjeu et enfin, l'amélioration de l'image urbaine vient compléter les principaux défis de l'arrondissement pour les prochaines années.

L'arrondissement entend également favoriser la mise en valeur des berges de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, ainsi que le développement d'un secteur récréotouristique, soit le Montréal bleu. Aussi, l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour le Vieux-Pointe-aux-Trembles servira, entre autres, à réaménager certains axes routiers ainsi qu'à valoriser la richesse patrimoniale et architecturale de ce secteur d'intérêt, tout en favorisant la venue d'activités pouvant combler le besoin de la communauté locale et de ses visiteurs.

De plus, l'arrondissement participe activement à l'augmentation du nombre de logements sociaux et communautaires pour ses citoyens.

2. Accessibilité des services aux citoyens par l'amélioration des axes routiers

En plein essor, l'arrondissement possède un fort potentiel de développement. Par contre, les voies de circulation reliant efficacement les secteurs situés au nord à ceux situés au sud de l'arrondissement sont déficientes et cette problématique compromet sérieusement l'accessibilité aux services de proximité. Ainsi, des efforts seront déployés pour en faciliter l'accès, par exemple pour le camionnage, par le parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis, entre les boulevards Rivière-des-Prairies et Saint-Jean-Baptiste, et par l'amélioration de la desserte en transport collectif.

3. Plan de développement social et amélioration du cadre de vie

Des engagements, pris à la suite du Sommet de Montréal et de consultations publiques, en matière de culture, de sports et de loisirs, ainsi que de développement social vont permettre de mettre en place, et vont continuer de favoriser, l'ajout de mesures locales en arrondissement pour les diverses clientèles telles que les personnes handicapées, les jeunes et les membres des communautés culturelles. Des investissements seront destinés pour la construction de nouvelles installations et l'amélioration des équipements actuels. D'autre part, une priorité est donnée à la sécurité des biens et des citoyens au sein des installations sportives, culturelles ainsi que dans les parcs. Enfin, d'autres conventions de partenariat seront améliorées par l'élaboration d'outils de suivi et de contrôle budgétaire.

En relation avec les enjeux énoncés précédemment, notons que deux chantiers de travail ont été mis sur pied en 2004 et que les résultats de ceux-ci continuent d'influencer les actions de l'arrondissement pour les prochaines années.

L'état des infrastructures

La réhabilitation des infrastructures, principalement d'aqueduc et d'égout, se poursuivra afin de résoudre, entre autres, les problèmes d'inondation et de bris de conduites d'eau. Une attention particulière sera portée afin de résoudre, par temps d'orage, les problèmes de déversement d'eau combinée dans la rivière des Prairies. Des travaux de mise en place de bassins de rétention et de construction d'égout en mode séparatif compléteront cette rénovation. Le problème des rues en macadam, existant depuis de nombreuses années, fera l'objet d'une orientation précise dans le but d'en arriver à une solution au bénéfice des résidents.

Un milieu de vie sain et agréable

Il est primordial d'arrêter et d'inverser le processus de dégradation du milieu de vie pour rendre celui-ci de nouveau sain et agréable. Le processus de sensibilisation des entreprises et de la population est déjà amorcé. La poursuite des programmes touche : la décontamination des sols, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement d'entreprises moins polluantes. L'aspect visuel de l'arrondissement est également en voie de s'améliorer, notamment par l'enfouissement des fils aériens.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Pour l'année 2006, le budget des dépenses s'élève à 55 986,1 \$, en tenant compte d'une affectation du surplus de gestion de 1 799,4 \$, celui des revenus non fiscaux s'élève à 1 990,9 \$ et l'effectif total à 401,6 années-personnes.

L'orientation prioritaire de l'arrondissement est d'accroître la quantité et la qualité des services à la population, notamment par l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans les parcs, en plus des installations sportives et culturelles. Aussi, des efforts ont été déployés pour favoriser et accroître les services aux entreprises dans le but de répondre aux besoins de développement urbain de l'arrondissement.

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffé	0,0	81,1	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	101,4	0,3	(99,7)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	12,4	12,4	-
Transport	Voirie municipale	315,1	306,0	(2,9)
	Enlèvement de la neige	0,0	7,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	5,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,7	32,7	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,4	0,4	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	971,2	1 123,3	15,7
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	10,0	0,0	(100,0)
	Autres	45,2	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	14,0	19,7	40,7
	Patinoires intérieures et extérieures	265,0	270,7	2,2
	Piscines, plages et ports de plaisance	42,3	37,9	(10,4)
	Parcs et terrains de jeu	10,0	11,2	12,0
	Expositions, foires et autres activités récréatives	40,5	41,3	2,0
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	41,9	41,9	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	6,2	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		51 598,8	52 195,8	1,2
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	1 799,4	-
Total		53 475,1	55 986,1	4,7

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 060,1	1 028,1	(3,0)
Autres revenus	816,2	962,8	18,0
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	51 598,8	52 195,8	1,2
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	1 799,4	-
Total	53 475,1	55 986,1	4,7

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	430,0	522,0	21,4
	Application de la loi	2,3	2,4	4,3
	Gestion financière et administrative	2 324,7	2 686,7	15,6
	Greffe	426,4	406,1	(4,8)
	Gestion du personnel	615,4	891,2	44,8
	Autres	1 766,5	1 833,0	3,8
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	314,8	315,1	0,1
Transport	Voirie municipale	7 037,7	8 018,3	13,9
	Enlèvement de la neige	10 522,8	11 006,5	4,6
	Éclairage des rues	615,9	380,2	(38,3)
	Circulation et stationnement	1 332,7	602,4	(54,8)
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	43,7	0,0	(100,0)
	Réseau de distribution de l'eau potable	2 025,7	1 466,9	(27,6)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	662,5	1 017,7	53,6
	Déchets domestiques	4 634,3	5 997,5	29,4
	Matières secondaires	1 416,8	1 418,8	0,1
	Élimination des matériaux secs	698,0	698,0	-
	Protection de l'environnement et autres	33,0	34,3	3,9
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	125,2	124,6	(0,5)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 568,9	1 798,6	14,6
	Promotion et développement économique	248,7	50,0	(79,9)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	4 293,9	4 643,4	8,1
	Patinoires intérieures et extérieures	1 991,4	1 969,4	(1,1)
	Piscines, plages et ports de plaisance	2 660,1	2 647,6	(0,5)
	Parcs et terrains de jeu	4 607,5	4 400,7	(4,5)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	395,7	410,8	3,8
	Centres communautaires – activités culturelles	598,6	592,8	(1,0)
	Bibliothèques	1 444,7	1 463,2	1,3
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	637,2	587,9	(7,7)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		53 475,1	55 986,1	4,7

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 523,8			45,5
Professionnels et cols blancs		10 366,0			178,8
Cols bleus		10 813,8			177,3
	24 590,8	25 703,6	4,5	398,1	401,6
Biens, services et autres objets de dépenses	28 884,3	30 282,5	4,8		
Total du budget de fonctionnement	53 475,1	55 986,1	4,7		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

S'étalant sur une superficie de 14,4 km, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie dénombre quelque 131 318 habitants, ce qui le positionne parmi les trois arrondissements les plus peuplés de Montréal. La densité d'occupation de son territoire, de l'ordre de 9 113 résidents par km, le classe au deuxième rang à ce chapitre. Sa trame démographique se caractérise par une dominante francophone prononcée (78 %), ponctuée d'éléments issus des communautés ethnoculturelles, principalement d'origines hispanophone et italienne. Avec un revenu moyen annuel de 24 214 \$, cette population bénéficie de ressources financières nettement inférieures à celles observées à l'échelle panmontréalaise (28 258 \$), un phénomène qui n'est pas étranger à la concentration de familles monoparentales (25,4 %) et de ménages à faibles revenus (32,7 %).

Malgré une forte reprise des mises en chantier depuis 1994, l'accès au logement demeure relativement difficile, au sein du marché locatif, qui représente 74 % des unités d'habitation. L'intensification de l'activité immobilière et l'implantation récente de complexes résidentiels entraînent, en outre, des transformations qui viennent modifier les constituantes de la population de l'arrondissement. Ainsi, l'arrivée de nouveaux ménages commande une révision de l'offre de services municipaux, particulièrement en matière de parcs et d'espaces verts, de même qu'à l'égard des installations et des équipements collectifs à vocation culturelle et sportive.

Rosemont–La Petite-Patrie doit également faire face à des enjeux d'importance aux plans de l'aménagement urbain et de la préservation du cadre bâti. L'harmonisation des fonctions industrielle et résidentielle au sein de zones ciblées, telles celles du secteur Marconi-Alexandra, des îlots des Carrières, et la requalification des abords des voies ferrées du Canadien Pacifique, exige des interventions se destinant à apprécier leur potentiel à des fins de redéploiement. De plus, le vieillissement d'une partie non négligeable du parc de logement privé (37 %) implique des actions conséquentes, ce qui sollicite des ressources sur une base continue.

Du point de vue économique, l'arrondissement connaît une restructuration industrielle majeure tout en maintenant une quatrième position à titre de fournisseur d'emplois à Montréal. Naguère fondée sur l'industrie lourde, sa structure repose maintenant davantage sur des bases technologiques porteuses d'avenir, en raison surtout du Technopôle Angus. L'arrondissement compte aussi sur la vigueur du commerce de détail dans les secteurs de la Petite-Italie, de la Plaza Saint-Hubert et de la Promenade Masson. Pour ce qui est du marché local du travail, le secteur de la santé et des services sociaux conserve une place centrale avec près de 12 000 emplois (23,6 %), pendant que les activités de fabrication et de commerce de détail génèrent ensemble plus de 13 000 postes, soit le quart du total de l'emploi dans le territoire de Rosemont–La Petite-Patrie.

L'existence de problématiques sociales spécifiques à un milieu urbain défavorisé pose enfin un défi de taille aux acteurs institutionnels et communautaires. Sur ce plan, la diversité des organismes locaux témoigne de la vitalité sociale de la population et d'une réelle volonté de prise en charge et de transformation. Le dynamisme des tribunes d'échange et de concertation

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

représente l'un des principaux atouts de l'arrondissement en vue de favoriser le développement social et économique.

PLAN D'AFFAIRES

En prévision de l'exercice 2006, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie entend axer ses interventions en conjonction avec l'évolution concomitante du développement du territoire et des besoins de la population.

Pour y parvenir, la direction de l'arrondissement table sur un plan d'affaires mettant de l'avant les orientations, les stratégies et les actions privilégiées appelées à conduire la gestion des activités des services municipaux de proximité. L'approche préconisée par l'administration locale prend en compte le partage des responsabilités découlant de l'entrée en vigueur du projet de loi 33, de même que des préoccupations exprimées à l'occasion du sommet d'arrondissement en 2002. Cette approche repose également sur la primauté de la décentralisation de la prise de décision, l'adaptation du service aux citoyens et la reddition des comptes.

Ce faisant, la démarche administrative issue du plan d'affaires fait directement écho à des enjeux reliés à la prestation de service, tout particulièrement en ce qui a trait aux principales actions prioritaires envisagées, à savoir :

- la protection du cadre bâti et le soutien actif à la concrétisation de nombreux projets domiciliaires, en vue de répondre toujours plus adéquatement à la pénurie de logements dans les quartiers centraux montréalais (requalification des ateliers municipaux du 700 boulevard Rosemont, centre Préfontaine, église Saint-Eugène, valorisation du site du village olympique);
- le déploiement d'efforts constants destinés à améliorer la propreté du paysage urbain et à favoriser l'adhésion à des pratiques responsables au point de vue environnemental, au moyen de campagnes soutenues d'intervention et de sensibilisation proactives, de même que par l'expérimentation de projets spécifiques;
- la poursuite des investissements requis en vue d'améliorer significativement la dotation de services au chapitre des espaces verts et de l'équipement collectif en matière de culture, de sport, de loisir et de développement social;
- la mise en œuvre du nouveau Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, pour ce qui est des défis d'aménagement identifiés en son volet « chapitre de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie »;
- l'accentuation de la décentralisation des fonctions logistiques et de soutien aux opérations, notamment par l'implantation d'un centre de services partagés dans le domaine du matériel roulant et par la dévolution d'activités en matière de gestion immobilière et de ressources humaines.

Bien que la réalisation de la plupart de ces interventions puisse s'étaler sur plusieurs années, bon nombre d'entre elles permettront la consécration des orientations stratégiques du plan d'affaires. De par ses engagements, l'administration de l'arrondissement exercera du même coup un rôle de premier plan dans la revitalisation de Rosemont- La Petite-Patrie, contribuant ainsi au plein développement de son potentiel et à son rayonnement à l'échelle métropolitaine.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Dans la perspective de l'exercice 2006, le budget des dépenses de l'arrondissement se chiffre à 55 180,7 \$. Les revenus autonomes anticipés s'évaluent par ailleurs à 2 636,9 \$. Pour mener à bien sa mission, Rosemont- La Petite-Patrie mobilise un effectif de 538,4 années-personnes.

L'implantation de l'arrondissement de Rosemont- La Petite-Patrie en 2002 a exigé des réaménagements budgétaires substantiels au départ, tandis que les exercices subséquents se sont caractérisés par la consolidation progressive des acquis et l'adaptation des dessertes en fonction de la demande de la population. Malgré ces efforts de stabilisation, la situation actuelle nécessite cette fois-ci un réaménagement de la stratégie budgétaire en vue de compenser l'accroissement prévisible des coûts de fonctionnement.

Du point de vue de la dotation provenant des autorités centrales de la Ville, Rosemont- La Petite-Patrie se prévaut des modalités d'un budget dynamique et évolutif, une option lui permettant d'enregistrer des gains de l'ordre de 1 359,5 \$. Qui plus est, l'arrondissement bénéficie pour 2006 d'une majoration globale comprenant un ajustement de 823,0 \$ pour la gestion de son parc immobilier et des transferts de l'ordre de 841,6 \$, consécutivement à la dévolution de nouvelles compétences à l'égard de la gestion immobilière et des ressources humaines, de même qu'au chapitre de l'environnement et de l'aménagement des espaces verts. Aussi, des crédits additionnels de 198,4 \$ sont dédiés aux fins de la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de la propreté de la Ville.

D'autres ajustements enregistrent néanmoins une réduction d'enveloppe, relativement à la quote-part de l'arrondissement destinée au financement du matériel roulant (-42,0 \$) et aux services partagés dispensés par des arrondissements de l'ancienne ville de Montréal (-1 134,8 \$). À ces restrictions, s'ajoute enfin la récupération d'un montant initialement inscrit en 2003 au fonds de développement de l'arrondissement (-84,9 \$).

Dans cet exercice, l'arrondissement doit principalement pourvoir à un accroissement des frais d'exploitation attribuables à l'augmentation programmée des coûts de main-d'œuvre (-1 131,0 \$) et à la majoration des ententes contractuelles à honorer auprès de l'entreprise privée (-523,4 \$). Ces hausses se verront, en revanche, partiellement compensées par l'injection de crédits se destinant à couvrir les coûts inhérents à l'harmonisation des conventions collectives de travail et l'appariement des emplois (618,9 \$). De plus, d'autres hausses de dépenses sont prises en considération, notamment à l'endroit des budgets de location et d'entretien d'espaces physiques (-78,0 \$), ce à quoi s'ajoutent une provision pour règlement de litiges afférents aux ressources humaines (-50,0 \$), de même qu'une dotation générale pour parer divers frais inhérents aux opérations de l'arrondissement (-249,0 \$).

De manière à préserver l'équilibre budgétaire, l'arrondissement se fonde sur un accroissement des revenus autonomes de 335,8 \$ et sur des efforts de compression s'élevant à 239,0 \$, mais ce, sans toutefois porter atteinte à la prestation de services à la population.

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffé	0,0	5,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,3	3,3	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	8,3	8,3	-
Transport	Voirie municipale	193,9	227,8	17,5
	Enlèvement de la neige	0,0	5,0	-
	Éclairage des rues	0,0	15,0	-
	Circulation et stationnement	95,0	95,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	8,9	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,2	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	0,2	-
	Matières secondaires	0,0	62,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	972,6	1 201,7	23,6
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,1	0,1	-
	Autres	23,5	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	25,0	6,0	(76,0)
	Patinoires intérieures et extérieures	266,2	306,2	15,0
	Piscines, plages et ports de plaisance	50,9	50,9	-
	Parcs et terrains de jeu	432,5	471,0	8,9
	Expositions, foires et autres activités récréatives	119,2	119,2	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	51,3	51,3	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	20,5	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		50 459,2	52 543,8	4,1
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		52 718,7	55 180,7	4,7

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 840,2	2 008,2	9,1
Autres revenus	419,3	628,7	49,9
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	50 459,2	52 543,8	4,1
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	52 718,7	55 180,7	4,7

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	233,7	248,1	6,2
	Application de la loi	32,2	33,3	3,4
	Gestion financière et administrative	2 995,8	3 627,9	21,1
	Greffe	223,4	228,6	2,3
	Gestion du personnel	572,9	626,5	9,4
	Autres	639,3	641,4	0,3
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	288,7	289,1	0,1
Transport	Voirie municipale	5 743,3	6 227,4	8,4
	Enlèvement de la neige	8 651,8	8 917,7	3,1
	Éclairage des rues	2 060,3	2 026,0	(1,7)
	Circulation et stationnement	2 137,7	1 977,4	(7,5)
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 274,0	1 275,2	0,1
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	479,9	435,0	(9,4)
	Déchets domestiques	5 765,4	5 852,2	1,5
	Matières secondaires	2 372,4	2 442,4	3,0
	Élimination des matériaux secs	1 133,6	1 133,6	-
	Protection de l'environnement et autres	23,0	68,1	196,1
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	106,5	106,0	(0,5)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 726,7	1 913,3	10,8
	Promotion et développement économique	358,8	325,7	(9,2)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	3 301,0	3 561,3	7,9
	Patinoires intérieures et extérieures	2 139,6	2 333,4	9,1
	Piscines, plages et ports de plaisance	2 501,4	2 283,1	(8,7)
	Parcs et terrains de jeu	5 438,5	6 161,3	13,3
	Expositions, foires et autres activités récréatives	703,7	712,3	1,2
	Centres communautaires – activités culturelles	391,5	398,6	1,8
	Bibliothèques	1 044,0	1 076,0	3,1
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	379,6	259,8	(31,6)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		52 718,7	55 180,7	4,7

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		5 329,8			56,0
Professionnels et cols blancs		10 126,2			164,6
Cols bleus		19 700,3			317,8
	33 045,9	35 156,3	6,4	530,2	538,4
Biens, services et autres objets de dépenses	19 672,8	20 024,4	1,8		
Total du budget de fonctionnement	52 718,7	55 180,7	4,7		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Laurent.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé au cœur de Montréal, à proximité des grands axes de circulation que sont les autoroutes 40, 15 et 13, Saint-Laurent occupe une superficie de 42,8 kilomètres carrés. Reconnu pour la richesse de sa vie communautaire, culturelle et sociale ainsi que pour la diversité et la qualité des services qu'elle offre à ses citoyens et citoyennes, Saint-Laurent compte une population d'au-delà de 80 000 personnes, en croissance constante depuis plusieurs années grâce à la mise en chantier de développements résidentiels majeurs.

Cependant, loin d'être une communauté-dortoir, Saint-Laurent est également réputé pour le dynamisme de sa communauté d'affaires, disposant aussi de plus de 112 000 emplois répartis au sein de quelque 4 000 entreprises oeuvrant dans plusieurs sphères d'activités, notamment du secteur de la technologie de pointe (pharmaceutique, aérospatial et télécommunications). Avec ce grand nombre d'emplois et ses 800 entreprises manufacturières et entreprises du secteur tertiaire-moteur, Saint-Laurent se situe donc au premier rang à Montréal en matière de concentration des entreprises manufacturières.

La vitalité économique de Saint-Laurent tout comme celle de son Technoparc sont deux éléments qui, au fil du temps, en ont fait le deuxième pôle industriel au Québec. Le succès du modèle du Technoparc Saint-Laurent rayonne d'ailleurs sur la scène internationale et attire fréquemment des délégations étrangères qui souhaitent en découvrir le secret et pouvoir l'adapter à leur propre marché.

D'autre part, en accueillant la plus grande proportion de nouveaux arrivants de Montréal, Saint-Laurent fait aussi office de chef de file en matière d'accueil et d'intégration. Les Laurentiens et les Laurentiennes sont d'ailleurs un vibrant modèle de cohabitation harmonieuse de 166 cultures différentes. Cette réussite est certainement une des plus grandes fiertés de la collectivité. D'ailleurs, fort de sa politique interculturelle et de sa volonté de préserver ce cachet particulier, Saint-Laurent n'hésite pas à donner à ses différentes directions des orientations qui favorisent le respect et le rapprochement des cultures. Il met aussi tout en oeuvre pour maintenir la qualité et la quantité des services offerts à ses citoyens et ce, peu importe leurs origines.

PLAN D'AFFAIRES

L'exercice financier 2006 apparaît d'ores et déjà comme une période délicate pour Saint-Laurent. En effet, il sera difficile de prétendre atteindre un équilibre budgétaire dans un contexte d'augmentations économiques et contractuelles importantes et avec un lourd manque à gagner. L'exercice de préparation du budget s'avère donc plus ardu et prend une nouvelle dimension.

Il va de soi que la priorité du conseil de Saint-Laurent pour 2006 sera de maintenir la qualité des services de proximité offerts à ses citoyens. Dans ce contexte et dans une vision de priorisation

du maintien des infrastructures, il est naturel de privilégier comme choix budgétaires des investissements qui permettront de stabiliser la structure actuelle de Saint-Laurent.

Quatre principaux éléments auront un impact majeur sur le contexte économique de Saint-Laurent et créeront beaucoup de pression sur l'équilibre budgétaire en 2006 :

1. la dotation budgétaire problématique
2. l'écart entre la dotation reçue et les estimations de Saint-Laurent pour l'harmonisation des conventions collectives
3. l'enveloppe budgétaire réservée à la propreté
4. la consolidation de la structure administrative

Parmi les priorités 2006, mentionnons l'important virage environnemental que Saint-Laurent entend prendre concernant les collectes des ordures ménagères et des matières recyclables. Cette initiative a pour principaux objectifs d'augmenter les quantités de matières recyclables collectées, de diminuer le tonnage des matières à enfouir et, par conséquent, de diminuer à moyen terme les coûts reliés à la collecte des ordures.

En conclusion, Saint-Laurent fera face à un important défi financier en 2006. Dans ce contexte, Saint-Laurent amorcera aussi une réflexion et une démarche afin de se doter d'une planification stratégique pour les années à venir. Cet exercice mènera à l'identification de la mission et de la vision de Saint-Laurent ainsi que des valeurs qu'il souhaite véhiculer.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Quatre éléments auront un impact majeur sur le contexte économique et créeront une pression sur l'équilibre budgétaire.

1. Dotation budgétaire problématique

Les augmentations économiques et contractuelles ont un sérieux impact sur l'atteinte d'un budget équilibré. En effet, Saint-Laurent a subi des hausses importantes et impondérables dans les coûts reliés à son fonctionnement, hausses dont la dotation accordée par la Ville ne tient pas compte. À ce chapitre, notons une augmentation de 140 000 \$ des coûts d'essence et d'huile, de 250 000 \$ pour la collecte des déchets et de 260 000 \$ par rapport aux coûts du déneigement, pour un manque à gagner total de 650 000 \$.

2. Écart entre la dotation reçue et les estimations pour l'harmonisation des conventions collectives

À ce jour, il existe un écart important entre la dotation accordée par la Ville à Saint-Laurent et les estimations réalisées par ce dernier en ce qui concerne l'harmonisation des conventions collectives. Cet écart se situe à 1,4 million de dollars et représente donc un élément de pression important sur l'équilibre budgétaire.

3. Enveloppe budgétaire réservée à la propreté

Une somme de 237 500 \$ de la dotation de Saint-Laurent doit être réservée à la propreté.

4. Consolidation de la structure administrative

À ce sujet, soulignons l'impact du nouvel horaire des employés de la Direction des travaux publics qui prévoit des prestations de service sept jours sur sept et qui exige l'ajout de postes de supervision. En effet, avec l'avènement d'équipes de travail pendant les week-ends, il devient impératif d'assurer l'encadrement de ces équipes et il nous faut donc envisager d'avoir deux postes de contremaîtres de fins de semaine.

L'année 2006 sera la dernière étape d'un programme de trois ans qui, grâce à des subventions d'Hydro-Québec, aura permis le remplacement de l'ensemble des feux de signalisation conventionnels à lampe incandescente par des feux à diodes électroluminescentes (DEL). Cet investissement permet une économie considérable d'énergie, une durée de vie beaucoup plus longue, une meilleure visibilité lors des jours ensoleillés.

Dans une optique d'améliorer les services de proximité aux citoyens, Saint-Laurent prévoit la création d'un nouveau poste permanent de bibliothécaire afin de bonifier les services existants.

Il est aisé de constater que la confection du budget 2006 est un exercice qui présente plusieurs défis. En effet, malgré une dotation additionnelle de 1,07 million de dollars allouée à Saint-Laurent aux fins de développement, il subsiste un important manque à gagner qui rendra difficile l'atteinte d'un équilibre budgétaire pour Saint-Laurent. Toutefois, les gestionnaires s'emploieront à déployer tous les efforts nécessaires pour convaincre les différents paliers de l'administration municipale de majorer la dotation budgétaire pour qu'elle reflète les coûts réels de fonctionnement et qu'elle tienne compte de l'écart important en regard de l'harmonisation des conventions collectives.

Par ailleurs, on ne peut passer sous silence un autre facteur qui a une incidence marquante sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire, soit l'impact du développement résidentiel qu'a connu le territoire au cours des dernières années. Soulignons qu'en 2004, 4,3 kilomètres de nouvelles rues ont été développés à Saint-Laurent, alors que c'est 1,9 kilomètre qui l'a été en 2005, pour un ajout total de 6,25 kilomètres.

Les coûts d'entretien pour chaque kilomètre de rue, qui comprennent l'enlèvement des déchets, le déneigement, les travaux d'éclairage, de pavage, de trottoir, etc., se chiffrent à 100 000 \$, représentant un autre manque à gagner de 625 000 \$.

Arrondissement de Saint-Laurent

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	339,3	239,3	(29,5)
	Greffes	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	30,0	58,9	96,3
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	0,0	0,0	-
	Enlèvement de la neige	20,0	20,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	185,0	185,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	0,0	0,0	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	527,0	643,1	22,0
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	0,0	0,0	-
	Patinoires intérieures et extérieures	685,0	685,0	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	0,0	0,0	-
	Parcs et terrains de jeu	153,9	156,0	1,4
	Expositions, foires et autres activités récréatives	90,0	91,3	1,4
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	261,8	261,8	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	475,6	482,6	1,5
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		60 156,0	61 534,7	2,3
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		62 923,6	64 357,7	2,3

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 772,9	1 828,3	3,1
Autres revenus	794,3	794,3	-
Transferts	200,4	200,4	-
Montant d'équilibre ¹	60 156,0	61 534,7	2,3
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	62 923,6	64 357,7	2,3

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	380,7	360,0	(5,4)
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	4 214,4	3 889,3	(7,7)
	Greffe	810,9	813,5	0,3
	Gestion du personnel	1 684,5	1 721,6	2,2
	Autres	2 604,4	2 654,9	1,9
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	128,5	150,0	16,7
Transport	Voirie municipale	6 967,9	7 228,2	3,7
	Enlèvement de la neige	6 569,1	7 074,8	7,7
	Éclairage des rues	2 753,8	2 691,6	(2,3)
	Circulation et stationnement	1 308,4	1 398,0	6,8
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	2 127,4	2 216,4	4,2
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	2 622,5	2 364,4	(9,8)
	Déchets domestiques	2 180,0	2 410,0	10,6
	Matières secondaires	455,0	455,0	-
	Élimination des matériaux secs	380,0	400,0	5,3
	Protection de l'environnement et autres	686,8	878,2	27,9
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	1 033,6	1 063,4	2,9
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	3 056,6	2 978,7	(2,5)
	Promotion et développement économique	4 165,4	4 177,6	0,3
	Rénovation urbaine	200,0	200,0	-
	Autres	129,2	147,9	14,5
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	867,8	822,3	(5,2)
	Patinoires intérieures et extérieures	2 353,8	2 582,7	9,7
	Piscines, plages et ports de plaisance	1 217,5	1 224,5	0,6
	Parcs et terrains de jeu	8 782,2	9 068,6	3,3
	Expositions, foires et autres activités récréatives	20,4	34,4	68,6
	Centres communautaires – activités culturelles	2 011,2	1 980,0	(1,6)
	Bibliothèques	3 098,8	3 263,4	5,3
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	92,6	108,3	17,0
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	20,2	0,0	(100,0)
Total		62 923,6	64 357,7	2,3

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Élus		104,1			0,0
Cadres et contremaîtres		6 738,2			63,0
Professionnels et cols blancs		14 363,1			265,1
Cols bleus		13 583,3			218,6
	33 368,0	34 788,7	4,3	538,1	546,7
Biens, services et autres objets de dépenses	29 555,6	29 569,0	0,0		
Total du budget de fonctionnement	62 923,6	64 357,7	2,3		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Après seulement un demi-siècle, le développement territorial de l'arrondissement de Saint-Léonard, qui avait commencé dans les années 1950, arrive aujourd'hui à son échéance. Quelque 70 000 Léonardoises et Léonardois habitent le territoire de l'arrondissement dont la superficie est de 13,52 km². Il reste actuellement moins de 2 % de l'espace à vocation résidentielle à mettre en valeur. Conséquence de ce faible taux de vacance : au cours des dernières années, plusieurs projets ont visé à reconvertir plusieurs terrains à vocation industrielle en lots réservés au développement résidentiel.

Pour ce qui est des terrains de zonage industriel inutilisés, ils représentent 5 % de l'étendue totale du territoire. Le quart du sol léonardois loge des industries alors que 45 % est occupé par des habitations. Les secteurs commercial et communautaire se répartissent les 30 % qui restent. La situation géographique de Saint-Léonard favorise le développement et les échanges économiques. La circulation automobile y est fluide et rapide, grâce aux nombreux boulevards qui quadrillent son territoire. De plus, l'arrondissement est traversé d'est en ouest par l'autoroute Métropolitaine.

La population léonardoise est de plus en plus multiculturelle. Les deux tiers des résidents recensés affirment venir de pays étrangers. L'Italie prédomine comme pays de naissance des immigrants. Chez les immigrants admis entre 1996 et 2001, les cinq premiers pays de naissance sont l'Algérie, Haïti, le Liban, le Pérou, et le Maroc. Par ailleurs, les familles monoparentales constituent 30 % des ménages avec enfants.

On doit au Service des affaires publiques et du développement communautaire l'animation d'une activité sociale importante dont profitent les Léonardois. L'approche interventionniste qui est la sienne s'appuie sur l'information, la consultation et l'écoute active des préoccupations de la population. Cette façon de procéder donne de bons résultats : les citoyens sont très satisfaits de l'information, de la prestation de service et de la réponse que l'arrondissement donne à leurs demandes. Ce taux de satisfaction incite l'arrondissement à maintenir la qualité et la quantité des services de proximité ainsi que leur niveau d'accessibilité.

PLAN D'AFFAIRES

Des services de proximité de qualité et une bonne approche client sont la pierre angulaire sur laquelle les interventions de l'arrondissement s'appuieront en 2006. En effet, notre plan d'affaires de l'arrondissement de Saint-Léonard aura comme priorité d'offrir aux citoyens des services de qualité au meilleur prix possible. Cette priorité se reflétera dans tous les champs d'intervention de l'arrondissement afin de maintenir la qualité de vie que nous connaissons déjà.

Il y aura une révision de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement afin de s'assurer du meilleur partenariat possible avec des services répondant aux attentes des groupes et des citoyens. Quand il s'agit d'intervention communautaire, les organismes partenaires sont très importants : nous veillerons à leur apporter tout le soutien nécessaire. Enfin, pour ce qui est du sentiment de sécurité, il a été remarqué que la perception des citoyens a changé. Un consortium d'organismes qui interviendront auprès des clientèles sera créé afin de mener une étude qui permettra de poser un diagnostic précis de la situation et, à la suite de quoi, nous serons en mesure d'implanter un programme de sécurité urbaine adapté à la réalité léonardoise.

En 2006, la Corporation de relance économique et communautaire (CREC), en collaboration avec l'arrondissement, devrait mettre en place des activités qui découleront des attentes que l'arrondissement lui a signifiées. La première de ces attentes est la revitalisation de la rue Jean-Talon : dans le cadre du Programme de renouveau urbain (PRU), un montant a été prévu pour le pavoiement et l'éclairage de cette rue. Cette opération devrait avoir un impact positif et répondre à certaines attentes manifestées par des commerçants du secteur. Pour ce qui est du PRU phase 2, l'arrondissement va mener des actions conjointes avec divers intervenants afin de faire des demandes d'interventions dans les zones de défavorisation identifiées.

L'année 2006 verra la réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovation de la piscine intérieure. Lorsque les travaux seront terminés, nous pourrons offrir un meilleur service à la population léonardoise. En matière de propreté, nous allons poursuivre les efforts entrepris en 2005 de façon à ce que l'arrondissement continue d'être un endroit où il fait bon vivre. Nos interventions rejoindront celles de la Ville de Montréal qui a fait de la propreté sa priorité pour les prochaines années. Par ailleurs, nous devrions procéder à la refonte de notre système d'inspection afin que nos interventions soient plus efficaces. Parmi les nouveaux projets qui permettront d'assurer un meilleur service à la population, mentionnons l'ouverture d'un nouveau centre culturel et communautaire prévue pour la fin de 2006 dans le secteur Sud de l'arrondissement et l'agrandissement du pavillon Wilfrid-Bastien, qui s'insère dans les mesures prises pour minimiser les impacts de la perte de l'atelier d'art causé par l'incendie survenu sur la rue Jarry.

Le Programme de subvention à la rénovation des façades et des toitures résidentielles qui a commencé à la fin de 2005 se poursuit. Ce programme permettra d'améliorer la qualité du cadre bâti existant tout en préservant la qualité du parc de logements.

En 2006, le renouvellement de la fonction publique fera l'objet d'une attention particulière afin de nous assurer d'une relève qui aura reçu une formation adéquate et dont les interventions seront guidées par un grand sens du service à la clientèle.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget des dépenses de l'arrondissement de Saint-Léonard totalisera 38 477,9 \$ en 2006. Quant aux revenus provenant de sources autres que fiscales, ils s'élèveront à 1 600,7 \$ laissant un budget net de 36 877,2 \$. Pour atteindre les objectifs 2006 et dispenser les services aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement, la fonction publique léonardoise disposera de 298 années-personnes.

On constate que la dotation de la prochaine année affiche une augmentation de 1 631,9 \$, par rapport au budget comparatif de 2005. Cette croissance s'explique par les coûts reliés à la rénovation et l'ajout d'un bassin à la piscine intérieure ainsi qu'à certaines hausses contractuelles notamment l'enlèvement de la neige. À cela, notons que de nouveaux programmes et services au niveau du développement communautaire seront mis de l'avant afin de répondre aux attentes exprimées par les Léonardoises et Léonardois.

Pour ce qui est des revenus, on note une hausse de 91 200 \$ (6.0 %) qui correspond à une croissance naturelle prévisible liée à la politique de tarification et également en tenant compte des clauses contractuelles de certains contrats, dont celui relié aux redevances sur l'affichage commercial. L'exercice financier 2006 nécessitera une rigueur administrative de tous les instants si l'on veut maintenir les acquis. La révision des méthodes de travail et l'innovation devront faire partie des préoccupations des gestionnaires de l'arrondissement.

Arrondissement de Saint-Léonard

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefte	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	514,9	548,6	6,5
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	0,0	0,0	-
	Enlèvement de la neige	20,0	20,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	36,0	41,0	13,9
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	37,5	37,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	3,5	3,5	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	175,0	190,0	8,6
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	413,5	405,0	(2,1)
	Patinoires intérieures et extérieures	100,0	110,0	10,0
	Piscines, plages et ports de plaisance	0,0	0,0	-
	Parcs et terrains de jeu	0,0	0,0	-
	Expositions, foires et autres activités récréatives	10,0	43,0	330,0
	Centres communautaires – activités culturelles	12,0	10,0	(16,7)
	Bibliothèques	187,1	192,1	2,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		35 336,5	36 326,8	2,8
Montant additionnel ²		0,0	550,4	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		36 846,0	38 477,9	4,4

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	158,1	158,1	-
Autres services rendus	1 044,3	1 112,5	6,5
Autres revenus	175,0	198,0	13,1
Transferts	132,1	132,1	-
Montant d'équilibre ¹	35 336,5	36 326,8	2,8
Montant additionnel ²	0,0	550,4	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	36 846,0	38 477,9	4,4

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	5,4	5,3	(1,9)
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	4 228,9	4 293,4	1,5
	Greffe	288,3	407,5	41,3
	Gestion du personnel	751,8	707,5	(5,9)
	Autres	2 476,5	2 108,0	(14,9)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	2 055,4	2 167,2	5,4
	Enlèvement de la neige	5 475,6	5 713,6	4,3
	Éclairage des rues	841,7	864,4	2,7
	Circulation et stationnement	1 082,5	1 103,3	1,9
	Transport collectif et autres	26,0	26,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 141,8	1 144,9	0,3
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	511,6	505,8	(1,1)
	Déchets domestiques	2 383,2	2 365,8	(0,7)
	Matières secondaires	617,7	619,3	0,3
	Élimination des matériaux secs	200,0	175,0	(12,5)
	Protection de l'environnement et autres	312,4	338,8	8,5
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	31,0	31,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 169,0	1 140,8	(2,4)
	Promotion et développement économique	200,0	44,0	(78,0)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	12,6	12,4	(1,6)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 986,9	2 023,2	1,8
	Patinoires intérieures et extérieures	1 234,9	1 146,6	(7,2)
	Piscines, plages et ports de plaisance	970,6	1 567,1	61,5
	Parcs et terrains de jeu	5 846,2	6 174,3	5,6
	Expositions, foires et autres activités récréatives	0,0	0,0	-
	Centres communautaires – activités culturelles	312,4	511,5	63,7
	Bibliothèques	2 294,1	2 341,4	2,1
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	389,5	939,8	141,3
Total		36 846,0	38 477,9	4,4

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		3 906,1			37,0
Professionnels et cols blancs		8 213,5			143,0
Cols bleus		7 456,8			118,0
	18 941,0	19 576,4	3,4	298,0	298,0
Biens, services et autres objets de dépenses	17 905,0	18 901,5	5,6		
Total du budget de fonctionnement	36 846,0	38 477,9	4,4		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Sud-Ouest.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Berceau de l'industrialisation au Canada, le Sud-Ouest de Montréal a connu une croissance phénoménale au cours des années 1840-1875, période marquée par l'élargissement du canal de Lachine, la construction du pont Victoria et du premier chemin de fer de l'île de Montréal. Bon nombre d'entreprises se sont implantées aux abords de ces importantes voies de communication.

En 1965, la fermeture du canal de Lachine a entraîné le déclin économique du Sud-Ouest. De 1967 à 1988, 20 000 emplois industriels ont été perdus et 31 % des résidants ont quitté le secteur. Aujourd'hui, la population s'est stabilisée. En 2001, on y recensait 66 474 personnes comparativement à 66 434 en 1996. Le revenu moyen d'emploi s'élevait à 18 226 \$ en 1996, le deuxième plus faible de la ville. En 2001, à peine 26 % de la population était propriétaire comparativement à 36 % à Montréal. C'est ici qu'on trouve le plus grand nombre de logements sociaux au Canada.

En 1987, des acteurs sociaux se sont mobilisés pour relancer le Sud-Ouest, mais ils doivent faire face à des obstacles. L'héritage de la période d'industrialisation est lourd et exige des investissements majeurs, notamment en matière de décontamination des sols. Le Sud-Ouest étant l'un des premiers secteurs urbanisés de Montréal, ses infrastructures sont vieillissantes et nécessitent des interventions urgentes. Cependant, sa proximité du centre-ville lui confère un avantage indéniable.

La réouverture du canal de Lachine fait du Sud-Ouest un secteur qui est aujourd'hui recherché. D'anciennes usines sont converties en habitations ou en édifices à bureaux. D'autres projets d'habitation voient aussi le jour aux abords du canal, poussant à la hausse les loyers et la valeur des maisons. Plusieurs autres projets sont également sur la planche à dessin. La réaffectation de grands espaces industriels comme ceux de la cour Turcot, des ateliers du CN et du Technoparc sont au cœur des enjeux. La démarche publique de révision du plan d'urbanisme entreprise au printemps 2003 orientera notamment l'avenir du Sud-Ouest en cette matière.

Alors que le Sud-Ouest accueille de nouveaux arrivants, l'arrondissement doit également s'ajuster et satisfaire les demandes croissantes de cette clientèle, notamment en matière de loisirs et de culture.

L'arrondissement du Sud-Ouest fait face à deux défis de taille : optimiser son potentiel de développement et offrir des services de qualité aux citoyens dont les besoins changent. Pour créer cette nouvelle richesse fiscale et satisfaire la population, le Sud-Ouest devra faire l'objet d'investissements publics significatifs au cours des prochaines années.

PLAN D'AFFAIRES

L'arrondissement du Sud-Ouest a poursuivi son exercice de planification stratégique dans un contexte de transformation alors qu'il doit composer depuis une décennie avec d'importants changements socio-économiques qui conditionnent le type des services offerts aux citoyens.

1- Améliorer la qualité des services à la population

En 2006, des efforts particuliers seront déployés pour améliorer la propreté générale dans le Sud-Ouest. À cette fin, l'arrondissement acquerra divers équipements dont deux balais mécaniques (sur deux ans) et des voiturettes-aspirateurs. Une réorganisation du travail sera également entreprise pour améliorer l'efficacité des équipes de travail. La campagne de sensibilisation entreprise il y a deux ans, sera par ailleurs reconduite. Nos opérations de déneigement bénéficieront aussi de nouveaux équipements. Au total, les activités liées à la propreté et au déneigement profiteront d'investissements qui s'élèveront, en 2006, à 1,1 M\$.

Conformément à sa pratique habituelle, l'arrondissement consacrera près de 2 M\$ à son programme de réfection routière, confirmant ainsi son engagement à maintenir et améliorer l'état des rues et des trottoirs sur son territoire. Signalons que cette année encore, le Sud-Ouest profitera d'un budget spécial de l'administration centrale pour mener à bien un projet-pilote d'entretien des réseaux d'égout et d'aqueduc.

Les immeubles municipaux ne seront pas en reste alors que 1,4 M\$ seront investis en 2006 pour en assurer la protection. Enfin, près de 500 000 \$ seront réservés au réaménagement de parcs.

2- Améliorer le sentiment de sécurité publique

Dans le but d'améliorer le sentiment de sécurité publique, l'arrondissement a créé la Table de sécurité urbaine du Sud-Ouest. Constituée de représentants des diverses instances municipales de l'arrondissement, cette table pourra, le cas échéant, faire appel à des intervenants du milieu pour établir un diagnostic fidèle de la situation et pour mettre en œuvre des plans d'action.

Plus généralement l'arrondissement procédera à la mise à jour de la liste des bâtiments vacants afin d'en diminuer les risques inhérents. On verra également à l'application de la réglementation sur les pesticides.

3- Promouvoir et faciliter le développement économique

L'arrondissement du Sud-Ouest offre un potentiel indéniable. Il dispose notamment d'une superficie de terrains vacants qui le place au troisième rang de la Ville de Montréal. Les promoteurs ont bien compris que le Sud-Ouest constitue un creuset à l'investissement fort prometteur. À cet égard, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2004, l'arrondissement a autorisé des travaux qui ont atteint 41,3 M\$. Pour les 10 premiers mois de 2005, ces investissements s'élèvent à 74 M\$, une hausse de près de 80 %.

Au plan de la fiscalité municipale, ce potentiel laisse présager des retombées substantielles pour Montréal. Une étude menée par le Sud-Ouest sur 10 sites à développer estime à 12 M\$ les recettes

tes foncières annuelles qui pourraient être générées. Soulignons que ces estimations sont conservatrices puisqu'elles excluent plusieurs projets majeurs, dont le site de tri postal ou le centre de divertissement.

La gestion et l'encadrement des projets exercent une pression importante sur le personnel de l'arrondissement qui doit faire face à une recrudescence des dossiers à traiter. Dans le but d'offrir un service à la clientèle adéquat, et compte tenu qu'au premier chef les revenus de taxation supplémentaires ne sont pas versés à l'arrondissement, des représentations sont en cours afin d'obtenir des ressources additionnelles pour faire face à l'accroissement de la demande.

4- Soutenir le développement social et durable (environnement)

Les problèmes de pauvreté, de délinquance et de criminalité qui prévalent dans certains quartiers du Sud-Ouest exigent des interventions en matière de développement social. L'Opération Galt, mise sur pied grâce au Programme de revitalisation urbaine intégrée, agit en ce sens en rehaussant le niveau socioéconomique et urbanistique du quartier. L'année 2006 verra la poursuite des actions déjà planifiées.

Sur le plan du développement durable, la décontamination des sols constitue un enjeu majeur. Cet héritage post-industriel constitue une entrave économique majeure à la réalisation de projets. L'arrondissement doit par conséquent s'assurer d'un maximum de soutien financier de la part de la ville centrale et des divers ordres de gouvernement. Par ailleurs, de nouvelles technologies, comme la phytoremédiation actuellement à l'essai, représentent des voies d'avenir plus économiques à la décontamination traditionnelle. De plus, par l'intermédiaire du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de site (CEMRS), une subvention de 1,6 M\$ a été obtenue de Développement économique Canada pour identifier d'autres technologies qui pourraient notamment être utilisées dans le secteur du Technoparc.

CHOIX BUDGÉTAIRES

En 2006, les prévisions de dépenses s'établissent à 49,1 M\$. L'arrondissement Sud-Ouest disposera alors d'un effectif de 396,1 années-personnes. Les recettes estimées s'élèveront à 1,9 M\$. L'exercice de planification a été mené en s'appuyant sur deux grands principes : le maintien des services à la population et l'obligation de présenter un budget équilibré.

L'augmentation réelle de 1,5 % du budget (excluant les transferts d'activités et les ajustements techniques) s'avère insuffisante pour couvrir la progression de certains coûts comme la hausse des contrats (dénégement, collectes diverses) et l'augmentation du prix des carburants. Dans ces circonstances, nous avons adopté une stratégie d'équilibre budgétaire qui prévoit un plan d'action en trois points, à savoir, une rationalisation des dépenses administratives sans conséquence sur les services à la population, un programme d'optimisation des ressources humaines entraînant des gains de productivité et la mise en œuvre de projets générateurs de nouvelles recettes.

Arrondissement du Sud-Ouest

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Grefte	0,0	3,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,4	0,4	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	26,6	26,6	-
Transport	Voirie municipale	73,0	110,4	51,2
	Enlèvement de la neige	0,0	3,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	30,0	30,0	-
	Transport collectif et autres	0,0	6,6	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	286,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	3,3	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	3,3	-
	Matières secondaires	10,0	60,0	500,0
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	30,2	0,2	(99,3)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	659,0	954,1	44,8
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	9,5	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	41,8	41,8	-
	Patinoires intérieures et extérieures	245,7	258,3	5,1
	Piscines, plages et ports de plaisance	40,0	40,0	-
	Parcs et terrains de jeu	12,2	16,2	32,8
	Expositions, foires et autres activités récréatives	41,0	41,0	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	33,5	33,5	-
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	10,0	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		45 325,2	47 198,9	4,1
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		46 591,4	49 113,8	5,4

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	286,5	-
Autres services rendus	943,0	1 070,9	13,6
Autres revenus	323,2	557,5	72,5
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	45 325,2	47 198,9	4,1
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	46 591,4	49 113,8	5,4

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	556,1	676,2	21,6
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	2 311,3	3 047,0	31,8
	Greffe	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	703,1	762,5	8,4
	Autres	1 092,8	1 098,8	0,5
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	99,9	100,3	0,4
Transport	Voirie municipale	4 542,0	4 392,4	(3,3)
	Enlèvement de la neige	5 914,6	6 129,8	3,6
	Éclairage des rues	1 029,7	1 166,6	13,3
	Circulation et stationnement	1 042,8	1 255,1	20,4
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	143,3	162,4	13,3
	Réseau de distribution de l'eau potable	2 357,0	2 733,0	16,0
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	707,2	660,3	(6,6)
	Déchets domestiques	3 773,7	3 977,3	5,4
	Matières secondaires	1 341,3	1 383,8	3,2
	Élimination des matériaux secs	447,5	447,5	-
	Protection de l'environnement et autres	36,9	38,2	3,5
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 448,7	1 708,5	17,9
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	84,2	96,2	14,3
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	4 441,7	4 299,0	(3,2)
	Patinoires intérieures et extérieures	1 988,0	2 040,5	2,6
	Piscines, plages et ports de plaisance	3 500,0	3 543,5	1,2
	Parcs et terrains de jeu	6 221,5	6 351,7	2,1
	Expositions, foires et autres activités récréatives	427,5	471,8	10,4
	Centres communautaires – activités culturelles	463,7	472,3	1,9
	Bibliothèques	1 916,9	1 965,3	2,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	133,8	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		46 591,4	49 113,8	5,4

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 591,5			46,3
Professionnels et cols blancs		9 246,0			162,3
Cols bleus		11 291,1			187,5
	23 762,8	25 128,6	5,7	393,5	396,1
Biens, services et autres objets de dépenses	22 828,6	23 985,2	5,1		
Total du budget de fonctionnement	46 591,4	49 113,8	5,4		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Situé dans la partie sud-ouest de l'île de Montréal, Verdun couvre une superficie de 9,8 km². L'arrondissement est bordé au nord par l'Autoroute 15, à l'ouest par le canal de l'Aqueduc, au sud par l'arrondissement de LaSalle et à l'est par le fleuve Saint-Laurent. L'omniprésence du fleuve, ses quatorze kilomètres de berges luxuriantes et son réseau exceptionnel de pistes cyclables et pédestres constituent la plus grande richesse de Verdun. Selon les plus récentes données disponibles, quelque 63 441 personnes habitent l'arrondissement. La population francophone y est fortement dominante (68 %), alors que la proportion de la population parlant une langue autre que le français et l'anglais totalise 14 % et est en progression constante. Sur le plan social, Verdun est un arrondissement hétérogène puisqu'il s'y trouve presque autant de ménages à très hauts revenus que de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté et presque autant de personnes habitant seules que de personnes vivant en familles.

Lors du dépôt du rôle 2004-2006, Verdun a enregistré la plus forte progression de tous les arrondissements de Montréal au chapitre de l'évaluation résidentielle, soit 38 %. L'arrondissement se distingue aussi par une augmentation annuelle de quelque 100 M\$ de son assiette fiscale, en raison notamment de la réalisation de projets de construction dans le quartier de L'Île-des-Sœurs. Verdun est hautement réputé pour sa capacité à rassembler les acteurs locaux dans le but d'améliorer la qualité de vie de la communauté. Le développement local s'avère un véritable succès et son exemple est cité partout au Québec. À ce chapitre, la présence de plusieurs tables de concertation dans divers champs d'activités permet aux citoyens de se mobiliser autour de causes communes et d'intervenir pour encourager l'inclusion de tous. La présence d'entreprises de prestige et d'établissements spécialisés (l'Hôpital Douglas, Groupe Pages Jaunes, l'Auditorium de Verdun et l'École de cirque) favorise aussi le rayonnement des activités de l'arrondissement.

En ce qui a trait aux infrastructures urbaines, Verdun dispose d'une gestion globale et intégrée. L'arrondissement se distingue par des efforts soutenus qui visent clairement le développement d'une expertise en cette matière. La proximité du centre des affaires de Montréal, l'excellente desserte en métro et la qualité du bâti favorisent la vocation résidentielle de l'arrondissement. Deux postes de police de quartier ont pignon sur rue dans l'arrondissement qui dispose également d'un service de Surveillance du territoire pour accroître la sécurité des citoyens. Au chapitre des graffiti, Verdun, par le biais d'un audacieux programme, poursuit leur élimination au fur et à mesure de leur apparition.

Des services de loisirs diversifiés et de grande qualité sont offerts à toutes les clientèles de l'arrondissement. L'Administration entend aussi poursuivre ses efforts pour améliorer son parc d'équipements récréatifs et sportifs ainsi que les accès au plan d'eau. Enfin, par sa vision et ses actions, Verdun fait preuve d'un intérêt majeur pour la préservation de l'environnement. La planification dans ce domaine, établie en collaboration avec des professionnels, est garante d'un développement harmonieux de la faune et de la flore.

PLAN D'AFFAIRES

En 2006, l'arrondissement de Verdun continuera d'appliquer le nouveau plan stratégique de développement dont il s'est doté en 2005, ce qui lui permettra de continuer d'assurer sa vitalité et sa prospérité dans le nouveau cadre municipal. Les actions qui sont privilégiées par les décideurs sont toujours inspirées par la volonté d'offrir des services qui, en plus de répondre aux besoins et aux attentes de la population, améliorent leur qualité de vie et ce malgré où d'année en année une dotation fut inférieure aux augmentations récurrentes aux dépenses. En même temps, les nouveaux élus et l'administration de l'arrondissement sont plus que jamais convaincus de l'importance de poursuivre l'investissement dans des projets porteurs pour l'avenir de la communauté.

L'arrondissement de Verdun compte déployer tous les efforts nécessaires visant à soutenir la croissance de son développement immobilier, évaluée à 100 M\$ par année sur un horizon de 15 ans. Pour ce faire, il faut cependant que soient maintenues les compensations financières incitatives pour les dépenses récurrentes d'entretien, de fonctionnement et d'immobilisations, lesquelles sont essentielles à la mise en valeur du territoire. Conscient que Verdun, pour atteindre un tel objectif, doit promouvoir la réalisation des divers projets de développement, l'arrondissement entend continuer à défendre son imputabilité dans ces dossiers.

Verdun continuera, en 2006, à mettre de l'avant divers mécanismes de consultation locale afin de prendre le pouls de la population quant aux orientations à donner à ses initiatives les plus prometteuses. C'est le cas du plan stratégique de développement et du plan directeur des équipements où, l'année dernière et cette année, l'arrondissement a procédé à des consultations avec des intervenants-clés. En matière d'habitation, Verdun poursuit ses démarches pour rapatrier l'ensemble des activités liées aux programmes de subventions en matière d'habitation, de même qu'à ceux destinés à la démolition des hangars, afin d'assurer la disponibilité de programmes ciblés et adaptés aux besoins particuliers des citoyens.

Depuis 1989, l'arrondissement a investi des sommes considérables pour protéger et assurer la pérennité de ses espaces verts, tels ceux du boisé de l'île des Sœurs de même que des berges qui ceignent le territoire. À cette fin, Verdun entend continuer à faire de la richesse de ses rives et de ses berges une priorité en 2006 au profit des familles résidentes et des visiteurs. De plus, l'arrondissement prévoit entreprendre, en 2006, la construction d'un golf écologique de haut calibre dans le quartier de L'Île-des-Sœurs.

Le maintien des services offerts par les bibliothèques de l'arrondissement sera assuré tout au long de l'année 2006, en dépit des coupures des dernières années dans le programme d'aide au développement des collections. De plus, une imposante table de concertation dédiée au développement social et communautaire mise de l'avant en 2004, poursuivra ses travaux en 2006.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget de 2006 de l'arrondissement de Verdun totalise 32 744 800 \$ en dépenses et 3 487 300 \$ en revenus.

Pour assumer les contraintes des dernières années, le coût de l'harmonisation des conditions de travail des employés, incluant les avantages sociaux, de même que les responsabilités relatives à la loi 33, l'arrondissement s'est vu contraint en 2004 et 2005, d'utiliser les sommes du fonds de développement inclus dans le calcul de sa dotation dans le cadre du budget dynamique et évolutif. Ce problème de sous dotation maintenu en 2006 oblige à faire une rationalisation ainsi qu'à reconduire la décision concernant certaines dépenses récurrentes qui ont été et devront encore être financées à même le surplus accumulé.

Puisque sa dotation de 2006 est insuffisante pour rencontrer l'augmentation des obligations déjà en place dont, entre autres, l'augmentation des coûts des dépenses énergétiques, la collecte et le transport de matières résiduelles et l'harmonisation des conditions de travail, l'arrondissement s'est vu contraint, en plus d'effectuer un exercice de rationalisation des dépenses, d'appliquer une taxe spéciale en ayant comme volonté de ne pas augmenter la charge fiscale. L'arrondissement procède depuis 1995 à un réaménagement important de ses façons de faire pour l'ensemble de ses services. De plus, une analyse de ses tarifications est présentement en cours. La réalisation du nouveau plan de développement stratégique dont il s'est doté devrait permettre à l'arrondissement de continuer à assurer sa vitalité et sa prospérité dans le nouveau cadre municipal.

Les ressources pour assumer les nouvelles responsabilités concernant le développement social et communautaire ne sont toujours pas prévues, l'arrondissement n'ayant pas obtenu les crédits budgétaires nécessaires à cette fin.

Arrondissement de Verdun

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	18,0	18,0	-
	Greffe	3,0	3,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	121,5	125,3	3,1
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	87,5	112,0	28,0
	Enlèvement de la neige	0,0	0,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	930,4	972,9	4,6
	Transport collectif et autres	29,2	28,7	(1,7)
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	64,7	64,7	-
	Déchets domestiques	16,5	16,3	(1,2)
	Matières secondaires	8,0	6,0	(25,0)
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	75,7	74,1	(2,1)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	172,5	169,6	(1,7)
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	3,8	3,8	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	192,5	197,0	2,3
	Patinoires intérieures et extérieures	303,0	269,3	(11,1)
	Piscines, plages et ports de plaisance	129,7	139,5	7,6
	Parcs et terrains de jeu	101,8	98,8	(2,9)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	86,3	137,4	59,2
	Centres communautaires – activités culturelles	23,4	23,4	-
	Bibliothèques	215,4	227,5	5,6
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	51,7	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		28 499,8	29 257,5	2,7
Montant additionnel ²		0,0	800,0	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		31 134,4	32 744,8	5,2

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	81,6	81,6	-
Autres services rendus	2 219,6	2 281,0	2,8
Autres revenus	197,0	184,9	(6,1)
Transferts	136,4	139,8	2,5
Montant d'équilibre ¹	28 499,8	29 257,5	2,7
Montant additionnel ²	0,0	800,0	-
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	31 134,4	32 744,8	5,2

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	242,6	330,5	36,2
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	2 335,2	2 342,3	0,3
	Greffe	463,5	481,7	3,9
	Gestion du personnel	753,4	740,0	(1,8)
	Autres	1 010,6	991,5	(1,9)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	714,0	763,4	6,9
Transport	Voirie municipale	4 891,7	5 441,7	11,2
	Enlèvement de la neige	3 351,8	3 067,6	(8,5)
	Éclairage des rues	976,1	1 076,9	10,3
	Circulation et stationnement	632,9	675,9	6,8
	Transport collectif et autres	27,5	27,8	1,1
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	640,1	693,4	8,3
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	776,6	923,2	18,9
	Déchets domestiques	2 156,3	2 417,2	12,1
	Matières secondaires	468,6	506,4	8,1
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	355,7	366,8	3,1
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	120,0	98,4	(18,0)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	699,7	726,4	3,8
	Promotion et développement économique	320,5	397,9	24,1
	Rénovation urbaine	473,3	503,3	6,3
	Autres	80,0	75,0	(6,3)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 859,9	1 885,4	1,4
	Patinoires intérieures et extérieures	1 630,5	1 717,7	5,3
	Piscines, plages et ports de plaisance	730,2	844,5	15,7
	Parcs et terrains de jeu	2 436,3	2 584,2	6,1
	Expositions, foires et autres activités récréatives	754,2	811,9	7,7
	Centres communautaires – activités culturelles	494,3	515,5	4,3
	Bibliothèques	1 734,7	1 734,4	(0,0)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	4,2	3,9	(7,1)
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		31 134,4	32 744,8	5,2

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Élus		46,9			0,0
Cadres et contremaîtres		3 512,0			38,0
Professionnels et cols blancs		7 142,3			135,5
Cols bleus		8 478,5			146,0
	18 238,8	19 179,7	5,2	319,5	319,5
Biens, services et autres objets de dépenses	12 895,6	13 565,1	5,2		
Total du budget de fonctionnement	31 134,4	32 744,8	5,2		



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Ville-Marie.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Sis entre le mont Royal et le fleuve, l'arrondissement de Ville-Marie jouit d'une notoriété attribuable à sa situation au cœur de la métropole. Le quartier des affaires, le Vieux-Montréal, le centre-ville souterrain, les majestueux parcs du mont Royal et Jean-Drapeau et sa qualité de vie sont autant d'éléments qui façonnent la réputation de Montréal sur le plan international.

Ville-Marie, c'est un territoire d'une superficie de 18,7 km² qui compte quelque 75 000 habitants. Son profil démographique très hétérogène contribue à sa richesse et à son unicité. L'arrondissement est un milieu de vie dynamique où se côtoient étudiants, commerçants, jeunes professionnels urbains et ménages à faible revenu. C'est à Ville-Marie que l'on retrouve la touche d'orient du quartier chinois, l'effervescence du quartier latin et l'animation du Village gai.

Ville-Marie vit au rythme des grandes métropoles. Chaque jour, près d'un demi million de travailleurs, visiteurs et d'étudiants fréquentent le centre-ville. De plus, l'arrondissement accueille annuellement plus de 10 millions de touristes attirés, entre autres, par les sites touristiques et les nombreux festivals.

Sur le plan culturel, l'arrondissement de Ville-Marie présente la plus grande variété d'activités de l'île de Montréal. Ses infrastructures de très grande qualité permettent cette diversité d'événements. C'est ainsi que la plupart des activités d'envergure à caractère métropolitain, national et international se déroulent dans l'arrondissement.

Sur le plan économique, le développement du centre-ville passe, entre autres, par la revitalisation de ses principales artères commerciales. Une démarche soutenue dans ce domaine assure une vitalité à l'image de Montréal.

En plus de bénéficier des avantages d'un centre-ville dynamique et sécuritaire, l'arrondissement doit également faire face aux problèmes associés aux grandes métropoles. Ainsi, les nombreuses activités qui s'y déroulent et le grand nombre de personnes qui y vivent et y transitent constituent un défi de taille dans la gestion du territoire. Assurer une circulation fluide au centre-ville et un niveau de propreté à la hauteur des attentes des citoyens, maintenir des infrastructures routières en bon état et faciliter les déplacements aux heures de pointe, entre autres par une meilleure synchronisation des opérations de déneigement, sont autant d'éléments qui influencent directement le coût du maintien et de l'amélioration de la qualité des services offerts à la population.

Différentes problématiques sociales associées à la gestion d'un centre-ville nécessitent également des efforts importants. La prostitution, la toxicomanie et le phénomène de l'itinérance font partie des enjeux majeurs qui demandent une concertation avec l'ensemble des intervenants du milieu.

PLAN D'AFFAIRES

VILLE-MARIE, AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

La qualité de vie des citoyens et des visiteurs qui fréquentent chaque jour le centre-ville est au cœur des préoccupations de la nouvelle administration. Ainsi, des efforts soutenus, principalement dans les activités de propreté, devraient permettre d'être à la hauteur des attentes des citoyens. De plus, l'arrondissement favorisera la participation des organismes du milieu dans la gestion des dossiers majeurs autant dans les secteurs économique, communautaire et culturel. Ville-Marie continuera ainsi d'appuyer les démarches des différents partenaires localisés sur le territoire.

Finalement, le développement économique sera au cœur des préoccupations de l'administration et l'arrondissement entend soutenir les promoteurs dans la réalisation de leurs projets. Déjà deux complexes immobiliers majeurs viendront changer l'image de Ville-Marie au cours des prochaines années, soit le Quartier de la santé qui intégrera, entre autres, le CHUM et la construction d'un complexe immobilier qui sera érigé sur l'Îlot voyageur, intégrant à la fois de futurs pavillons de l'UQÀM et des espaces à bureaux qui devraient revitaliser sensiblement ce quartier.

La tenue des jeux gais mondiaux en 2006 nécessite également des efforts importants pour permettre à Ville-Marie d'être le lieu de rassemblement privilégié pour tous les participants.

Finalement, l'arrondissement verra à exploiter et à entretenir deux nouvelles installations qui feront la joie des citoyens. L'ouverture d'une patinoire réfrigérée près du lac aux Castors sur le mont Royal et l'aménagement du nouveau parc des Faubourgs aux abords du pont Jacques-Cartier permettront à la population de profiter de ces aménagements dans leur site préféré.

Ville-Marie, qui est au cœur de la métropole, continue de relever des défis importants pour permettre à la population d'y vivre et d'y séjourner dans un climat de sécurité et de bien-être.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget de l'arrondissement a été élaboré en relation avec le plan d'affaires et intègre donc certaines préoccupations de la nouvelle administration.

Au chapitre des dépenses, 69 654 200 \$ ont été prévus et l'effectif de l'arrondissement s'élève à 550,7 années-personnes. Quant aux revenus de sources locales, ils sont estimés à 8 886 300 \$.

La dotation accordée à Ville-Marie permet d'indexer la rémunération en fonction des conventions collectives, de répondre aux obligations contractuelles et de donner suite à certaines priorités de l'Administration. Ainsi, la campagne de propreté qui se déroule sur le territoire, principalement en période estivale, sera maintenue et majorée d'un montant de 240 500 \$.

En plus d'améliorer la propreté, cette démarche vise aussi la participation des citoyens à l'embellissement des rues, ruelles et parcs de l'arrondissement.

Dans les domaines communautaire et culturel, la nouvelle administration maintiendra les programmes de soutien financier qui permettent aux organismes d'améliorer leur offre de service ou de réaliser des projets liés à des problématiques reconnues par l'arrondissement et le milieu. Un budget de 325 000 \$ est prévu à cet effet.

Également, pour aider les organismes à caractère économique à réaliser leur plan annuel de promotion et de développement, un montant de 130 000 \$ a été consenti en 2006.

Le programme opération commerce, qui vise la revitalisation commerciale de certaines sections des rues Sainte-Catherine et Ontario, sera maintenu pour une année additionnelle. À terme, 1 200 000 \$ auront été investis pour aider les commerçants à rénover leurs bâtiments commerciaux.

Finalement, la croissance et la complexité des dossiers adressés aux différentes directions ont été considérées dans le présent budget. La création de 9,5 postes additionnels est prévue pour répondre à ces besoins.

Arrondissement de Ville-Marie

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffes	0,0	30,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,4	105,4	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	24,0	24,0	-
Transport	Voirie municipale	529,4	400,1	(24,4)
	Enlèvement de la neige	0,0	15,2	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	194,4	219,4	12,9
	Transport collectif et autres	0,0	33,1	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	8,4	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	5,0	-
	Matières secondaires	3,6	3,6	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	1,0	1,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	5 851,3	7 076,0	20,9
	Promotion et développement économique	408,3	408,3	-
	Rénovation urbaine	0,2	0,2	-
	Autres	26,0	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	0,0	0,0	-
	Patinoires intérieures et extérieures	50,7	50,7	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	10,0	10,0	-
	Parcs et terrains de jeu	53,1	66,1	24,5
	Expositions, foires et autres activités récréatives	369,6	375,0	1,5
	Centres communautaires – activités culturelles	10,4	14,4	38,5
	Bibliothèques	52,1	48,8	(6,3)
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	145,5	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		56 109,1	60 767,9	8,3
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		63 847,5	69 654,2	9,1

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	4 533,8	5 066,3	11,7
Autres revenus	2 834,6	3 450,0	21,7
Transferts	370,0	370,0	-
Montant d'équilibre ¹	56 109,1	60 767,9	8,3
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	63 847,5	69 654,2	9,1

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	3 168,3	3 785,5	19,5
	Application de la loi	127,4	131,6	3,3
	Gestion financière et administrative	4 264,8	5 762,0	35,1
	Greffes	57,5	60,5	5,2
	Gestion du personnel	691,9	1 049,7	51,7
	Autres	1 765,4	2 067,2	17,1
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	344,2	423,2	23,0
Transport	Voirie municipale	12 523,8	13 169,9	5,2
	Enlèvement de la neige	8 820,3	8 928,6	1,2
	Éclairage des rues	269,0	1 294,1	381,1
	Circulation et stationnement	598,6	1 450,7	142,3
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	2 527,7	2 397,5	(5,2)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	729,8	716,0	(1,9)
	Déchets domestiques	5 949,0	5 898,7	(0,8)
	Matières secondaires	1 655,7	1 648,7	(0,4)
	Élimination des matériaux secs	529,6	529,6	-
	Protection de l'environnement et autres	277,7	104,1	(62,5)
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	597,8	488,5	(18,3)
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	3 118,2	3 423,8	9,8
	Promotion et développement économique	718,2	705,7	(1,7)
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	2 495,4	2 435,0	(2,4)
	Patinoires intérieures et extérieures	734,9	872,8	18,8
	Piscines, plages et ports de plaisance	992,7	1 174,7	18,3
	Parcs et terrains de jeu	7 074,8	6 812,2	(3,7)
	Expositions, foires et autres activités récréatives	2 322,5	2 327,5	0,2
	Centres communautaires – activités culturelles	497,7	954,3	91,7
	Bibliothèques	835,7	883,2	5,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	158,9	158,9	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		63 847,5	69 654,2	9,1

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		5 882,1			60,4
Professionnels et cols blancs		12 134,2			184,2
Cols bleus		18 759,2			306,1
	34 453,4	36 775,5	6,7	535,2	550,7
Biens, services et autres objets de dépenses	29 394,1	32 878,7	11,9		
Total du budget de fonctionnement	63 847,5	69 654,2	9,1		



Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension compte plus de 145 500 personnes et occupe une zone d'une superficie de 16,1 km². Il arrive au 3^e rang quant à la densité de la population sur son territoire et se classe en 2^e position quant au nombre de personnes parmi les arrondissements de la Ville de Montréal.

Sur le plan démographique, les femmes représentent 51,5 % de la population et plus de la moitié des résidants de l'arrondissement utilisent une autre langue que le français et l'anglais comme langue maternelle. Parmi la population totale de 15 ans et plus de l'arrondissement, 50 % sont des immigrants qui sont nés à l'extérieur du Canada. L'arrondissement compte plus de 96 communautés culturelles dont les plus importantes sont Haïti, l'Italie, la Grèce et le Viet Nam. Les personnes faisant partie des minorités visibles constituent 38 % de la population. En effet, le groupe des noirs représente 30 % de ces minorités, alors que les sud-asiatiques arrivent au second rang avec 23 %. Au total, 26 % de la population n'a pas atteint la 9^e année de scolarité, seulement 28 % a suivi un programme d'études secondaires et enfin, seulement 19 % a complété des études universitaires. Avec une population très peu scolarisée, il n'est pas étonnant de constater que l'arrondissement arrive au premier rang quant au plus haut taux de chômage (13,5 %) et le plus bas revenu par ménage de tous les arrondissements à Montréal. Le groupe des jeunes de 15-24 ans est le plus affecté par le chômage puisque 15 % de ceux-ci sont à la recherche d'emploi.

Du point de vue économique, les travailleurs rémunérés comptent pour 94,8 % de la population des 15 ans et plus de l'arrondissement alors que les travailleurs autonomes représentent 5 %. Cette main-d'œuvre se retrouve principalement dans les secteurs des ventes et services, des affaires, finance et administration, de même que dans les métiers, transport et machinerie. Parmi la population active de l'arrondissement, 90,7 % travaille de façon régulière à l'extérieur de leur résidence, alors que 3,3 % travaille à domicile. Près de la moitié de la population active (46 %) utilise le transport en commun pour se rendre au travail. L'arrondissement compte 46 750 emplois qui se retrouvent dans le secteur de la fabrication, le commerce de détail et celui des soins de santé et d'assistance sociale.

Côté habitation, à peine 26 % de la population est propriétaire comparativement à 36 % dans l'ensemble de la Ville de Montréal. La majorité des 62 275 logements de l'arrondissement se retrouve dans des immeubles de moins de cinq étages. Le parc locatif a été construit durant les années 1946 à 1960 et nécessite des réparations majeures et mineures dans des proportions de 9 % et 29 % respectivement. Par ailleurs, une grande proportion de l'ensemble des locataires (37,1 %) doit consacrer plus de 30 % du revenu de leur ménage au coût du logement.

L'arrondissement est bien desservi par le réseau routier et le transport en commun. En effet, les déplacements sont assurés par l'accessibilité à l'autoroute Métropolitaine, à des artères commerciales d'importance ainsi qu'à des stations de métro et de train. Le tissu urbain de l'arrondissement est coupé par des sites particuliers, soit l'ancienne carrière Saint-Michel et le

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

complexe environnemental de Saint-Michel. Ce dernier procure une visibilité notable à l'arrondissement quant à la gestion des matières résiduelles.

L'arrondissement possède une maison de la culture éclatée en plusieurs lieux de diffusion ce qui rend le choix des activités récréatives et culturelles plus limité pour les résidants. Enfin, divers intervenants travaillent à améliorer la qualité de vie de la population par la mise en place de programmes pour diminuer le nombre de graffitis, pour contrer le phénomène grandissant des gangs de rue, de prostitution et de vandalisme dans les lieux publics.

PLAN D'AFFAIRES

En 2006, chacune des unités administratives de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension continueront à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

À cet effet, la Direction des affaires publiques et du greffe entend jouer un rôle de leader dans l'implantation du nouveau système de gestion des demandes des citoyens (GDC) dans l'arrondissement. Ce système permettra aux différents services de l'arrondissement de répondre de façon plus efficiente aux requêtes des citoyens. Compte tenu des prochaines élections, lors de l'entrée en fonction du nouveau Conseil d'arrondissement, la Direction verra à accueillir et à informer ces derniers quant aux lois, règlements, procédures... tout ce qui leur permettrait de faciliter leur intégration.

En ce qui concerne la Direction des travaux publics, cette dernière poursuivra le plan systématique de nettoyage des puisards afin de réduire les débordements des eaux de pluie et de fonte ainsi que le programme d'élagage des arbres commencé en 2005. De plus, la Direction continuera le programme de réfection routière débuté l'an dernier, poursuivra l'amélioration de la productivité de ses opérations et développera un plan de renouvellement de la flotte de véhicules. Finalement, des efforts additionnels seront investis dans un programme d'amélioration de la propreté de l'arrondissement.

Quant à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, elle implantera un nouveau cadre de gestion de la fonction inspection. En effet, depuis 2004 plusieurs étapes préalables ont été franchies afin d'accroître l'efficacité de nos interventions dans ce domaine. Les éléments principaux de ce nouveau cadre de gestion sont la création d'une nouvelle fonction d'inspection à la Ville regroupant l'inspection du domaine public et l'inspection des bâtiments, un nouveau découpage géographique du territoire sous la responsabilité d'un inspecteur attitré et enfin, l'informatisation des tâches d'inspection par l'utilisation d'ordinateur portatif relié à distance avec les systèmes informatiques centraux. Ce nouveau mode de fonctionnement vise le regroupement à une même adresse des différents services municipaux liés à l'émission de permis et de certificats.

Pour ce qui est de la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, elle entend participer à l'amélioration de la qualité de vie de la population en maintenant et en développant la diversité et l'accessibilité de l'offre de services. Pour ce faire, la Direction travaillera à la poursuite du programme de réfection des infrastructures sportives et culturelles

vieillissantes; elle compte également offrir à la population de Parc-Extension la nouvelle piscine intérieure du parc Saint-Roch avec une programmation adaptée aux besoins du milieu. De plus, elle maintiendra le service du Bibliobus, le programme estival d'animation dans les parcs, collaborera au développement d'un pôle culturel avec la TOHU et la Cité des arts du cirque, et enfin, poursuivra l'implantation du projet Québec en forme dans le district de Parc-Extension et participera au chantier de revitalisation urbaine et sociale dans le district de Saint-Michel.

CHOIX BUDGÉTAIRES

L'arrondissement de Villera y–Saint-Michel–Parc-Extension présente en 2006 un budget de fonctionnement de 59 979,5 \$ ainsi que des prévisions de revenus de 2 147,2 \$. Les ressources humaines, mises à contribution pour assurer le maintien de la qualité et la bonification des services, comptent 448,5 années/personnes.

Quatre sources principales sont venues augmenter la dotation de l'arrondissement :

- l'ajustement du budget paramétrique représente en 2006 une augmentation de dotation de 1 329,2 \$;
- le transfert d'activités en provenance des services corporatifs : 355,1 \$;
- l'ajustement budgétaire à la hausse des revenus selon l'expérience des années antérieures : 225,0 \$;
- l'ajout à la dotation de l'arrondissement de crédits dédiés à l'amélioration de la propreté : 216,8 \$;

De plus, la relocalisation du personnel en disponibilité provenant d'autres unités d'affaires, les crédits reliés à l'entretien du complexe William-Hingston et ceux reliés à diverses charges interunités complètent l'ensemble des sommes transférées à l'arrondissement.

Outre ces transferts, plusieurs obligations contractuelles ont nécessité l'ajustement de certains postes budgétaires totalisant plus de 3 097,4 \$. Parmi ceux-ci, nous comptons les indexations reliées à la rémunération, aux charges sociales et avantages sociaux (1 134,3 \$), l'indexation des budgets des abrasifs, de l'essence, des coûts d'énergie et de divers contrats (1 026,2 \$).

Malgré un contexte de rareté des ressources, la priorité a été consentie à la bonification de services de proximité. C'est ainsi que 491,6 \$ seront injectés pour le fonctionnement de la nouvelle piscine du parc Saint-Roch et 216,8 \$ à la mise en place de mesures d'amélioration de la propreté de l'arrondissement.

Par ailleurs, diverses réductions de dépenses de nature administrative générant des économies récurrentes (468,0 \$) contribueront à équilibrer l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement.

Finalement, l'arrondissement poursuivra l'élaboration de projets générateurs de revenus et appliquera un contrôle serré des dépenses afin de rencontrer les objectifs pour l'année 2006. Pour ce faire, des efforts de promotion et de diversification dans différents volets des activités de l'arrondissement seront analysés.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffes	0,0	22,2	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	0,3	0,3	-
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	31,5	31,5	-
Transport	Voirie municipale	313,2	179,4	(42,7)
	Enlèvement de la neige	0,0	188,9	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	123,3	123,3	-
	Transport collectif et autres	0,0	64,5	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	1,0	0,0	(100,0)
	Déchets domestiques	0,0	1,0	-
	Matières secondaires	19,1	19,1	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
	Protection de l'environnement et autres	0,4	0,4	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	715,0	900,7	26,0
	Promotion et développement économique	100,0	100,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	13,5	0,0	(100,0)
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	48,5	48,5	-
	Patinoires intérieures et extérieures	284,5	284,5	-
	Piscines, plages et ports de plaisance	51,8	51,8	-
	Parcs et terrains de jeu	26,1	32,1	23,0
	Expositions, foires et autres activités récréatives	21,3	21,3	-
	Centres communautaires – activités culturelles	0,0	0,0	-
	Bibliothèques	55,7	77,7	39,5
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	74,2	0,0	(100,0)
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹		55 706,8	57 832,3	3,8
Montant additionnel ²				
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		57 586,2	59 979,5	4,2

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux	0,0	0,0	-
Autres services rendus	1 494,3	1 548,1	3,6
Autres revenus	385,1	599,1	55,6
Transferts	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	55 706,8	57 832,3	3,8
Montant additionnel ²			
Affectations ³	0,0	0,0	-
Total	57 586,2	59 979,5	4,2

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	588,2	515,5	(12,4)
	Application de la loi	28,9	29,8	3,1
	Gestion financière et administrative	2 945,1	3 870,1	31,4
	Greffes	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	654,0	684,4	4,6
	Autres	1 416,2	1 391,9	(1,7)
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	428,4	414,8	(3,2)
Transport	Voirie municipale	5 502,4	5 380,8	(2,2)
	Enlèvement de la neige	9 021,7	9 665,1	7,1
	Éclairage des rues	381,3	464,6	21,8
	Circulation et stationnement	726,5	791,6	9,0
	Transport collectif et autres	0,0	0,0	-
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	1 648,1	1 632,1	(1,0)
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	894,8	826,5	(7,6)
	Déchets domestiques	7 132,0	7 151,7	0,3
	Matières secondaires	2 658,3	2 735,7	2,9
	Élimination des matériaux secs	826,6	818,9	(0,9)
	Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	145,6	148,3	1,9
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 511,2	1 902,8	25,9
	Promotion et développement économique	163,0	159,5	(2,1)
	Rénovation urbaine	14,5	15,4	6,2
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	5 343,2	4 756,8	(11,0)
	Patinoires intérieures et extérieures	3 257,2	3 170,1	(2,7)
	Piscines, plages et ports de plaisance	2 802,9	3 306,7	18,0
	Parcs et terrains de jeu	5 158,3	5 444,9	5,6
	Expositions, foires et autres activités récréatives	725,7	741,2	2,1
	Centres communautaires – activités culturelles	805,1	876,7	8,9
	Bibliothèques	2 776,7	3 053,3	10,0
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	30,3	30,3	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme			
	et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Total		57 586,2	59 979,5	4,2

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Comparatif 2005	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur					
Cadres et contremaîtres		4 659,8			48,4
Professionnels et cols blancs		10 845,0			190,0
Cols bleus		12 768,2			210,1
	27 081,7	28 273,0	4,4	442,5	448,5
Biens, services et autres objets de dépenses	30 504,5	31 706,5	3,9		
Total du budget de fonctionnement	57 586,2	59 979,5	4,2		

